

## ALGÉRIE - IRAN

**Le Président Bouteflika félicite son homologue iranien à l'occasion du 39<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution islamique iranienne**

P. 24

## ALGÉRIE -

**M. Messahel reçoit le coordonnateur adjoint de la lutte antiterroriste au Département d'Etat américain**

P. 24

## ETATS - UNIS

**La 5<sup>e</sup> session du Dialogue stratégique sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme en juin à Alger**

P. 24

## ALGÉRIE - BAHREÏN

**M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur du Royaume du Bahreïn en Algérie**

P. 24

## SELON LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : « La majorité des débrayages ne respectent pas les dispositions juridiques régissant le droit de grève »

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a indiqué samedi que le constat fait par les services de l'Inspection du travail sur le terrain révèle que "la majorité des débrayages ne respectent pas les dispositions juridiques régissant le droit de grève". "Il ressort du constat sur le terrain des services de l'Inspection du travail que la majorité des débrayages ne respectent pas les dispositions juridiques régissant le droit de grève ce qui fait tomber les syndicalistes et les travailleurs concernés sous le coup de la loi et les expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement", précise le ministère dans un communiqué. "Ainsi, des travailleurs se voient poursuivis en justice par l'employeur pour s'être fait entraîné dans des débrayages illégaux même s'ils croient en la justesse de leurs revendications et à la régularité de leurs actions".

P. 4



## ARMÉE

**Industrie militaire : livraison de 771 véhicules multifonctions de marque Mercedes Benz**

P. 3



## EMPLOI

**Tébessa : Placement de plus de 6000 demandeurs d'emplois en 2017**

P. 6

**DROITS DE L'HOMME : SELON LA PRÉSIDENTE DU CNDDH :**

**Plus de 570 plaintes concernant les droits de l'Homme prises en charge en Algérie en 2017**

P. 3

## SANTÉ

**GROSSESSE : l'amniocentèse en 5 questions**

P. p 12-13

## ÉCONOMIE

**RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE L'encours de la dette publique à plus de 1.407 milliards DA à fin 2015**

P. 7

## F TBALL

**LIGUE 1 MOBILIS / JS KABYLIE : 12 matchs sans victoire, les "Canaris" touchent le fond**

P. 22

## MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME 19 casemates pour terroristes contenant une quantité de produits explosifs détruites à Batna**

P. 3

## MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, la 23<sup>e</sup> rencontre élargie aux musées et directions régionales des moudjahidine, consacrée à l'enregistrement de témoignages de

moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur le système de collecte des cotisations, de la zakat et des dons durant la guerre de Libération nationale.



## Horaire des prières

Lundi 26 Jomada al oula 1439

Fajr	06:11
Dohr	13:02
Asr	16:02
Maghreb	18:26
Isha	19:48



## RESSOURCES EN EAU Necib à Djelfa



Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Djelfa.

## ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES M<sup>me</sup> Zerouati à Aïn Defla

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, M<sup>me</sup> Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Defla.



## FORUM DE LA RADIO Les règles et modalités d'exercice du droit syndical en débat



Le Forum de la radio reçoit ce matin à partir de 11h, le Directeur des relations de travail du ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale M. Rabah Mekhazni, et l'Inspecteur général du Travail M. Zoubir Djegham. La rencontre portera sur les règles et modalités d'exercice du droit syndical et les outils de prévention des conflits au travail.

## DEMAIN AU FORUM D'EL WASSAT Conférence du commandant général et du président des SMA



Dans le cadre de la préparation du 7<sup>e</sup> congrès des scouts placé sous le patronage du Président de la République, le commandant général de l'association des anciens Scouts musulmans algériens (SMA), Mustapha Saadoun, et le président des (SMA) et ancien moudjahid, Messaoud Touabti, animeront une conférence de presse, demain mardi 13 février à partir de 10h30 au Forum du quotidien El Wassat. La conférence portera sur les préparatifs du 7<sup>e</sup> congrès de l'association.

## PALAIS DES EXPOSITIONS Salon de l'électricité et des énergies renouvelables

Sous le thème «Energies vertes, énergies de demain», le Salon de l'électricité et des énergies renouvelable, ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger). L'événement étant orienté sur l'électricité donne aussi une importance capitale aux énergies renouvelables, vue les enjeux importants pour la protection de l'environnement et la préservation de la planète.



## Météo

	Max	Min
Alger	16°	05°
Oran	17°	07°
Annaba	18°	08°
Béjaïa	17°	06°
Tamanrasset	19°	02°

## LES 15 ET 16 FÉVRIER À BISKRA 3<sup>e</sup> journée de dermatologie

La salle de la Coupole de la ville de Biskra, abritera les 15 et 16 février, les travaux de la 3<sup>e</sup> journée de dermatologie.



## SEAAL Suspension de l'AEP dans 9 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans neuf (9) communes de la wilaya d'Alger du lundi 12 février à 4h00 jusqu'à mardi 13 février à 16h00 pour raisons de travaux, a indiqué la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (Seaal) dans un communiqué. Les neuf communes concernées sont : Cheraga, Dély Brahim, Beni Messous, Bouzareah, Birkhadem, Ben Aknoun (RN 36), Bologhine (localité de Zghara), Raïs Hamidou (quartier Sidi Lekbir) et Gué de Constantine (zone Ain Nadjaa). Le rétablissement de la distribution se fera progressivement durant la nuit du mardi 13 février et connaîtra un rétablissement total durant la journée du mercredi 14 février 2018. La suspension de l'alimentation en eau potable sera causée par des travaux de maintenance préventive localisés à Garidi et à Gué de Constantine. Ces travaux effectués sur les systèmes de production et de transfert d'eau potable, s'inscrivent dans le cadre du dispositif H24 et afin de garantir la stabilité et la continuité de service durant la saison estivale dans les communes de l'ouest d'Alger. Un dispositif de citernage sera mis en place par la société afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers. Pour toutes informations, la Seaal met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'appel téléphonique (1594) opérationnel 24h/24.

## INSOLITE Des flocons de neige dans la vallée du M'zab



Des flocons de neige mêlés d'une fine pluie sont tombés dimanche au petit matin sur la région de Ghardaïa. Ce phénomène climatique rarissime, accompagné par une baisse de température, a offert aux nombreuses personnes qui s'apprétaient à accomplir la prière du matin un spectacle magnifique à immortaliser. Cette très fine couche de neige, qui a touché des zones de la vallée du Mzab (Bounoura, Ghardaïa et Daya ben-Dahoua), Berriane et l'entrée de Métlili, s'est dissipée après l'apparition des rayons du soleil. Selon les services de météorologie de Ghardaïa, ces flocons de neige n'ont tenu que quelques minutes avant de fondre au lever du soleil. Cette situation a touché l'ensemble du nord du pays et le nord du Sahara, ont-ils fait savoir.

## 655<sup>e</sup> NUMÉRO DE LA REVUE EL DJEICH Retour sur le lancement réussi du 1<sup>er</sup> satellite de télécommunications Alcomsat-1

Le 655<sup>e</sup> numéro de la revue El Djeich, éditée par le Centre national des productions militaires de l'Armée nationale populaire (ANP), est revenu sur le lancement, le 8 janvier 2018, du premier satellite de télécommunications Alcomsat-1. Le Président de la République avait adressé à cette occasion ses félicitations à l'Agence spatiale algérienne (Asal), son Centre de développement des satellites (CDS), et à tout le personnel, pour cet exploit historique, comme il a tenu à réitérer sa disponibilité à leur assurer l'appui indispensable pour aller de l'avant afin de développer les projets avenir. La revue s'est également intéressée à la troisième escadre aérienne qui bénéficie d'un vif intérêt de la part du haut commandement de l'ANP en matière d'organisation des équipements de la formation et de l'instruction, et ce en raison de la nature et des spécificités des missions qui leur sont assignées. La 3<sup>e</sup> Escadre aérienne est une formation de combat relevant des forces aériennes. Sa création remonte au début de 1993. Elle est chargée de nombreuses missions dont l'interception, l'interdiction aérienne, la protection, l'escorte et la chasse libre.



## ARMÉE

## Industrie militaire: livraison de 771 véhicules multifonctions de marque Mercedes Benz

Un total de 771 bus et camions multifonctions de marque Mercedes Benz ont été livrés hier par la société Algerian Motors Services-Mercedes-Benz (SPA AMS-MB) de Rouiba au profit de la Direction centrale du matériel du ministère de la Défense nationale (MDN) et d'entreprises économiques publiques et privées, a indiqué un communiqué du MDN.

Ce lot comporte 454 camions et bus destinés à la Direction centrale du matériel relevant du MDN et 317 autres pour des entreprises économiques publiques et privées, précise la même source.

"Cette opération de qualité intervient en concrétisation des objectifs tracés par le Haut Commandement de l'ANP visant la création d'un tissu économique intégré et démontre les avancées enregistrées par l'ANP dans divers domaines", souligne le communiqué.

Elle s'inscrit également dans le cadre de "la poursuite de la concrétisation du programme de relance économique initié par le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, visant à redynamiser et à encourager la production nationale, et en exécution des instructions du Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat Major de l'ANP, relatives au développement des différentes industries mili-



taires, notamment l'industrie mécanique, pour la satisfaction des besoins des structures de l'Armée nationale populaire et des différentes entreprises économiques publiques et privées", ajoute la même source.

Pour rappel, plus de 13.000 véhicules, tous types confondus, ont été produits en Algérie jusqu'à maintenant par les sociétés de fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz re-

levant du ministère de la Défense nationale (MDN).

Trois sociétés à capitaux mixtes avaient été créées en juillet 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords algéro-émirat-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale.

Il s'agit de la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz/SPA de Rouiba, de la Société algé-

rienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz/SPA/Tiaret, et de la Société algérienne de fabrication de moteurs de marque allemande (Mercedes-Benz, Deutz et MTU) SPA/Oued Hamimime (Constantine).

La Société AMS-MB de Rouiba est chargée, quant à elle, de la livraison et de la distribution des véhicules fabriqués par ces joint-ventures.

## LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, MME FATMA ZOHRA ZEROUATI, À AIN DEFLA

### «L'implication effective de la société civile»

Aujourd'hui, la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, sera à Ain Defla, où elle effectuera une visite de travail et d'inspection, dans plusieurs commune de la wilaya.

C'est à partir du jardin botanique

de la ville de Miliana que la visite prendra le départ pour la ministre, qui sera accompagnée par une importante délégation de son secteur, en présence du wali d'Ain Defla et des autorités civiles et militaires.

Durant ses sorties dans les autres

wilayas, la ministre a parlé de l'impérative nécessité de l'implication totale et effective de la société civile dans la protection de l'environnement.

Salim Ben

## DROITS DE L'HOMME : SELON LA PRÉSIDENTE DU CNDH : Plus de 570 plaintes concernant les droits de l'homme prises en charge en Algérie en 2017

Au moins 577 plaintes concernant les droits de l'homme sur un total de 848 déposées auprès du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) ont été prises en charge durant l'année 2017, a affirmé hier à Tindouf la présidente du Conseil, Fafa Si-Lakhdar Ben Zerrouki.

Le rôle du CNDH réside notamment dans la recherche de solutions à ces plaintes avec les parties concernées et la transmission de rapports à la Présidence de la République, puis au Premier ministre et aux deux chambres du Parlement, a indiqué Mme Ben Zerrouki à l'APS, en marge du lancement d'une session de formation (Tindouf, 11-14 février), organisée en coordination avec l'Institut de Genève des Droits de

l'Homme, sur la thématique de "La préparation des rapports relatifs aux mécanismes internationaux conventionnels".

Le CNDH prépare actuellement son rapport annuel comportant ses différentes activités, propositions et avis, élaborés par six de ses commissions, a-t-elle ajouté, tout en affirmant sa "satisfaction" concernant la diffusion de la culture et de la conscience des Droits de l'Homme à travers les différentes wilayas du pays.

Ce qui, a-t-elle estimé, ne manquera pas de renforcer les Droits de l'Homme et de les traduire dans les faits, car "bien plus qu'un concept dans la Constitution, les lois et les résolutions, ces droits constituent des valeurs au sein de la société dont tout un chacun

pourra en jouir". Le directeur exécutif de l'Institut de Genève des Droits de l'Homme, Abdelkader Nezzar, a mis en exergue, lors de cette session de formation regroupant 20 participants de la société civile de Tindouf, les efforts continus déployés par l'Institut depuis sa création en 2004 en matière de diffusion de la culture et des valeurs des Droits humains, à travers des études, des recherches, des sessions de formation, des rencontres, des ateliers et des séminaires. L'idée de permettre aux instances gouvernementales et non gouvernementales activant dans le domaine des Droits de l'Homme dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord de connaître les voies de protection des Droits humains et d'éla-

boration de rapports pour les mécanismes régionaux et internationaux, est "au centre d'intérêt de l'Institut de Genève des Droits de l'Homme", a-t-il souligné.

L'objectif de l'Institut, à travers cette session de formation, "est de contribuer à assurer sa réussite et de sortir avec des recommandations d'une grande utilité pour le travail de l'Institut et du CNDH visant la protection des Droits de l'Homme", a ajouté M. Nezzar, avant de faire part de la disponibilité de l'Institut à "coopérer et œuvrer avec toutes les parties algériennes sur tout ce qui est susceptible de concrétiser cet objectif". La présidente du CNDH, accompagnée de cadres du Conseil, avait effectué samedi une visite aux camps de réfugiés sahraouis.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME 19 casemates pour terroristes contenant une quantité de produits explosifs détruites à Batna (MDN)

Dix-neuf casemates pour terroristes contenant deux bombes de confection artisanale, 200 capsules pour explosifs et divers outils de détonation, ont été découverts et détruits hier à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage à Béni Fdhala, wilaya de Batna (5e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 11 février 2018, dix-neuf (19) casemates pour terroristes contenant deux (02) bombes de confection artisanale, des quantités considérables de denrées alimentaires, ainsi que différents documents et tracts", précise la même source.

Cette opération "s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus que les unités de l'ANP ne cessent de fournir pour traquer ces terroristes et les éliminer partout où ils se trouvent", souligne le communiqué.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 2 contrebandiers arrêtés au Sud du pays et plus de 66 kg kif traité saisi à l'Ouest (MDN)

Deux (2) contrebandiers ont été arrêtés à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) alors que plus de 66 kg de kif traité ont été saisis à Oran et Tlemcen, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), deux (2) contrebandiers et saisi un camion, trois (3) véhicules tout-terrain, (7.400) litres de carburant et (3,6) tonnes de denrées alimentaires", précise la même source.

D'autres détachements, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé, à Oran, et Tlemcen (2e RM), onze (11) narcotrafiants et saisi (66,03) kilogrammes de kif traité et (500) comprimés de psychotropes".

Par ailleurs, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire "ont intercepté à Tlemcen, Béchar, et Adrar (33) immigrants clandestins de différentes nationalités", conclut le communiqué.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE Saisie de près de 116 kilos de kif traité dans l'ouest du pays (Gendarmerie nationale)

Les services de la gendarmerie nationale d'Oran et de Tlemcen ont saisi le week-end environ 116 kilos de kif traité dans des opérations distinctes, a-t-on appris hier de ce corps sécuritaire.

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches du groupement territorial d'Oran, en coordination avec un détachement de l'Armée populaire nationale (ANP) relevant de la 2ème région militaire, ont démantelé un réseau de trafic de drogue composé de 5 individus dans une opération qui s'est soldée par la saisie de 50 kilos de kif traité. Cette affaire de drogue, dont la saisie a eu lieu à Oran, a permis également de saisir six véhicules utilisés dans cette activité criminelle ainsi qu'un somme de 90.000 DA, représentant une partie des recettes de ce réseau organisé dans le trafic des stupéfiants. Effectuée par la même section de la gendarmerie nationale, et dans le cadre d'une extension de compétence judiciaire, une autre tentative de trafic de drogue a été déjouée à Tlemcen, permettant la saisie de 44,5 kilos de kif traité. Par ailleurs, au niveau de la ville de Maghnia (Tlemcen), les gendarmes de la brigade locale ont arrêté un narcotrafiquant sur la base d'exploitation de renseignements et ont trouvé en sa possession 21 kilos de kif traité et une somme d'argent en monnaie nationale et marocaine.

APS

**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, EL HADI OULD ALI, L'A AFFIRMÉ SAMEDI À SAÏDA :**

**« L'Etat toujours déterminé à soutenir la création de structures sportives »**



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a réaffirmé samedi à Saïda la détermination de l'Etat à soutenir la création de structures sportives.

Animant un point de presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que l'Etat algérien appuie la création de structures sportives pour relancer le mouvement sportif à travers toutes les wilayas du pays.

Il a rappelé que sa visite à Saïda lui a permis d'inspecter les travaux de réalisation de certaines infrastructures sportives et juvéniles dont a bénéficié la wilaya qui enregistre des résultats positifs dans plusieurs disciplines, notamment en gymnastique, handball et football.

El Hadi Ould Ali a indiqué qu'une coordination est en cours entre les services techniques du ministère et les autorités locales de Saïda pour la réalisation d'infrastructures sportives et juvéniles et rattraper certaines défaillances touchant certains équipements sportifs locaux.

Il a rappelé que la wilaya de Saïda a bénéficié de 175 projets d'installations sportives et juvéniles durant les trois quinquennats représentant des investissements de l'ordre de 6 milliards DA.

Lors de sa visite, le ministre s'est enquis des travaux de réalisation d'une salle polyvalente au village de Hassi Laid (commune de Youb) où il a insisté à son renforcement en moyens matériels et humains pour la mettre à la disposition des jeunes de la région.

Dans la même commune, il a mis l'accent sur la nécessité de renforcer le chantier de réalisation d'une auberge de jeunes, d'une capacité de 60 lits, afin de la livrer dans un délai de sept mois.

Dans la commune de Hassasna, El Hadi Ould Ali a insisté sur le respect des délais impartis à la réalisation des gradins de 2.000 places du stade municipal de football.

Le projet a nécessité une enveloppe de 90 millions DA.

Il a également inspecté des terrains de proximité au complexe sportif "13 avril 1958" de Saïda et inauguré une piscine semi-olympique dans le même complexe, ainsi qu'une piscine semi-olympique dans la commune de Sidi Boubekeur.

Le ministre avait présidé, dans la matinée, l'ouverture d'un symposium régional d'information et de sensibilisation sur le dopage en milieu sportif, organisé par la direction locale de la jeunesse et des sports, en collaboration avec le Laboratoire national de lutte contre le dopage, basé à Alger.

## LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE L'A INDIQUÉ HIER : « La majorité des débrayages ne respectent pas les dispositions juridiques régissant le droit de grève »

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a indiqué samedi que le constat fait par les services de l'Inspection du travail sur le terrain révèle que "la majorité des débrayages ne respectent pas les dispositions juridiques régissant le droit de grève".

"Il ressort du constat sur le terrain des services de l'Inspection du travail que la majorité des débrayages ne respectent pas les dispositions juridiques régissant le droit de grève ce qui fait tomber les syndicalistes et les travailleurs concernés sous le coup de la loi et les expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement", précise le ministre dans un communiqué.

"Ainsi, des travailleurs se voient poursuivis en justice par l'employeur pour s'être fait entraîné dans des débrayages illégaux même s'ils croient en la justesse de leurs revendications et à la régularité de leurs actions".

A ce propos, les services du ministère du Travail ont enregistré dernièrement "des conflits collectifs de travail qui ont conduit à des grèves touchant les secteurs de la Fonction publique et économique entraînant des perturbations du fonctionnement normal des services publics".

Pour le ministère, cette situation "ne sert pas les démarches visant à renforcer et à consolider la préservation d'un climat social propice et adéquat permettant à toutes les parties de la relation de travail d'exercer leurs devoirs et leurs droits dans le respect des dispositions législatives et réglementaires régissant et organisant cette relation.

Aussi, le ministère du Travail rappelle à toutes les parties du monde du travail les dispositions juridiques et réglementaires régissant les relations professionnelles, notamment l'exercice du droit syndical et du droit de grève, estimant que "la connaissance des principes généraux est primordiale pour compréhension de l'action syndicale et l'optimisation de l'exercice syndical et de l'éthique syndicale".

La Constitution et le législateur algériens consacrent la liberté de constitution d'association,



le droit syndical, le droit de grève et le droit de participation", souligne la même source qui mis en avant, dans ce sens, les articles 70 et 71 de la Loi 16-01 portant révision constitutionnelle.

Le ministère évoque également la Loi 90-11 du 91 avril 1990 relative aux relations de Travail, modifiée et complétée qui "a consacré des espaces de négociation au niveau de l'entreprise et secteur d'activité".

Rappelant que ces textes de lois s'appuient sur les fondements et principes des conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la même source souligne que "depuis le recouvrement de sa souveraineté nationale, l'Algérie a ratifié 60 conventions internationales du travail dont huit (8) fondamentales, notamment la Convention internationale numéro 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical et la Convention internationale numéro 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective".

Le ministère du travail met en avant dans ce sens, l'évolution du mouvement syndical depuis 1990 en matière d'enregistrement des organisations syndicales, notamment des syndicats des travailleurs", précisant que "le nombre d'organisations syndicales, s'est élevé au mois de décembre 2017 à 102 organisations syndicales, dont 36 organisations patronales et 66 organisations syndicales de travailleurs salariés".

"Sur les 66 organisations syndicales de travailleurs salariés, 35 sont réparties entre les secteurs des institutions et des administrations publiques (fonction publique), dont deux enregistrant un nombre important d'organisations syndicales couvrant plusieurs catégories professionnelles", a ajouté la même source.

Il s'agit, poursuit le ministère, du secteur de l'Education nationale avec

13 organisations syndicales et le secteur de la santé avec 14 organisations.

"Ce nombre important d'organisations syndicales témoigne clairement du degré de liberté syndicale dont jouissent les travailleurs dans notre pays", souligne le ministère du travail.

**L'exercice du droit syndical soumis à des règles et des conditions**

Le ministère rappelle, à ce propos, les règles juridiques fixant et régissant les conditions et modalités d'exercice du droit syndical, notamment le droit de grève, citant dans ce cadre, la loi 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical, modifiée et complétée, qui a fixé les conditions de création d'organisations syndicales, leurs normes de représentation au sein des organismes employeurs et au niveau national, la protection des délégués syndicaux et les conditions et modalités de dissolution des organisations syndicales.

Les organisations syndicales au sein de chaque organisme employeur ont droit aux prérogatives de "participer aux négociations de conventions ou accords collectifs, à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail, à l'exercice du droit de grève, et au droit de réunir les membres de l'association syndicale sur les lieux de travail", rappelle le ministère.

Dans ce contexte, l'enregistrement des organisations syndicales "ne leur confère pas les prérogatives prévues par la loi et ne leur accorde pas d'office la qualité représentative, les organisations créées légalement devant remplir certaines conditions, dont six (06) mois au moins d'exercice depuis la date de leur constitution, et réunir 20% au moins de l'effectif total des travailleurs couverts par les statuts de ladite organisation syndicale". Concernant le recours à la grève, le ministè-

re du Travail précise que "la situation des relations socioprofessionnelles et des conditions de travail dans l'organisme employeur sont examinées dans le cadre de réunions périodiques entre l'employeur, d'une part et l'organisation ou les organisations syndicales représentatives des travailleurs assujettis à son Statut, d'autre part.

Tous les points sont consignés dans des procès verbaux établis à cet effet", ajoute le ministère.

En cas de différend entre les parties, ces dernières engagent les procédures convenues pour le règlement des différends à l'amiable".

"A défaut, l'Inspection de travail territorialement compétente est saisie en vue d'une conciliation (pour les litiges au niveau d'une entreprise économique) ou saisir, selon le cas, l'autorité administrative compétente pour procéder à la conciliation en présence des représentants de la fonction publique et de l'inspection du travail territorialement compétente (en cas de litige au niveau de l'administration publique).

"La loi oblige toutes organisations syndicales, avant de recourir à l'exercice du droit de grève, à l'application des mesures préventives prévues dans les conventions collectives de travail et celles prévues par la loi dont le recours aux voies internes pour le règlement des différends et la conciliation, note le ministère.

Il précise également que la loi "stipule la nécessité de poursuivre le dialogue même lors de la période de préavis de grève ou durant celle-ci".

A cet effet, le ministère appelle les organisations syndicales à "faire preuve de responsabilité et de maturité dans l'exercice du droit syndical et du droit de grève dans le cadre de l'observation de la loi et des dispositions et mesures légales en la matière".

Le ministère réitère son attachement à "accompagner les partenaires sociaux dans toutes les étapes d'exécution des relations de travail notamment lors de survenance des différends, à travers la participation des services de l'inspection du travail", soulignant que ces efforts "ont porté leurs fruits durant l'année dernière avec l'annulation de 53 préavis de grève".

## PARTIS

## « M. Ghouini appelle les élus du Mouvement El-Islah à travailler dans un cadre « cohérent et intégré » »

Le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini a appelé, samedi à Alger, les élus de son parti à travailler dans un cadre "cohérent et intégré" pour réaliser un développement local "juste et équilibré" et prendre en charge les préoccupations des citoyens dans tous les domaines.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la première conférence nationale des élus du Mouvement, M. Ghouini a exhorté les élus de son parti à "déployer davantage d'efforts pour renforcer la confiance du citoyen en les assemblées élues en s'acquittant pleinement de leurs missions",



mettant l'accent sur l'importance "d'impliquer la société civile dans toutes les étapes du processus de développement et de conférer la transparence nécessaire à la répartition des projets".

Soulignant l'importance de "focaliser les débats sur le développement au mieux des intérêts de la société et la consécration de la représentation populaire au sein des assemblées", le président d'El-Islah a estimé que

cet objectif implique "un dialogue politique inclusif aboutissant à un consensus national soutenu par une large base populaire".

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur "l'impératif de renforcer le contrôle sur le budget alloué aux assemblées élues", appelant à "dénoncer la mauvaise gestion" et à faire face au déficit dont souffrent plusieurs communes.

Evoquant le front social, M. Ghouini a plaidé pour "l'association des syndicats autonomes aux réunions de la tripartite (gouvernement, Union générale des Travailleurs Algériens et patronat)", soulignant l'importance de "prendre en charge les préoccupations et les revendications des médecins et enseignants dans le cadre d'un dialogue constructif, cohérent et objectif".

## Le congrès du Front El-Moustakbal prévu fin juin prochain

Le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaid a indiqué, samedi à Alger que le congrès de son Parti se tiendra fin juin prochain.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 6e anniversaire de la création du Front El-Moustakbal, à la salle Atlas (Alger), M. Belaid a appelé à "l'ouverture d'un dialogue sincère avec tous les partenaires socio-politiques pour l'intérêt suprême du pays".

Lors de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de représentants de plusieurs partis politiques et de l'ambassadeur de Palestine à Alger, Louai Aissa, le président du Front El-



Moustakbal a annoncé que sa formation politique "tiendra son premier congrès fin juin prochain à Alger", ajoutant que la "position du parti concer-

nant la prochaine élection présidentielle sera tranchée durant le congrès".

Par ailleurs, le responsable a estimé que "l'officialisation de la langue

amazighe est consacrée par la Constitution et qu'il est inutile d'ouvrir un autre débat à ce sujet".

Évaluant le parcours de son parti créé en 2012, M. Belaid s'est félicité des résultats obtenus lors des élections législatives et locales de 2017, estimant que "ces résultats sont dus au discours réaliste adopté par le parti et à son programme qui répond aux espérances et aspirations des catégories sociales, notamment les jeunes, étant la première force de la société".

Dans une brève allocution, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine a salué les positions de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne lors des fora régionaux et internationaux.

## INTEMPÉRIES

## Approvisionnement en gaz butane : d'importantes quantités de bonbonnes de gaz écoulées à Médéa

Le dispositif d'approvisionnement des zones rurales de la wilaya de Médéa en bonbonne de gaz butane, mis en place vendredi, a permis d'en écoulé d'importantes quantités, évitant toute tension sur ce produit durant cette dernière vague d'intempéries, a indiqué dimanche le directeur local de l'Énergie, Abdelhadi Berkat.

Plus de 32 mille bonbonnes de gaz ont été livrées au cours des trois derniers jours par les deux principaux centres enfuteurs, implantés à Beni-Slimane et Zoubiria, et le dépôt intermédiaire de la commune de Draa-Smar, assurant ainsi un approvisionnement régulier et permanent des ensemble des communes rurales de la région dépourvues en gaz naturel, a-t-il expliqué.

Pour pallier à la forte demande induite par la chute de températures, les centres enfuteurs de Beni-Slimane



et Zoubiria ont procédé à l'augmentation de leur production journalière qui atteint, samedi, le seuil de 10 mille bonbonnes, contre à peine 6 mille bonbonnes en temps normal, a souligné M. Berkat.

Ce dernier fait état, en outre, de la mobilisation de l'entreprise Naftal d'une flottille de huit camions pour l'approvisionnement des communes et villages enclavés de la partie est et sud de la wilaya, précisant qu'une quantité estimée à 1.680 bonbonnes sera acheminée ce dimanche vers les localités de Guelb-El-Kebir, Sedraya, Bir-Benabed, Souagui et Djouab, à l'est de Médéa. Une quantité similaire sera également livrée aux gérants de points de vente et commerçants, activant au niveau des communes du sud de la wilaya, en l'occurrence Ksar-el-Boukhari, Chahbounia, Boughezoul, Chellalet-El-Adhaoura et Ain-Boucif, a-t-il ajouté.

## PERSONNALITÉS

## Décès de l'ancien ministre et moudjahid Abdelhafid Amokrane



L'ancien ministre des Affaires religieuses et moudjahid, Abdelhafid Amokrane, est décédé samedi à l'âge de 92 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine.

Le défunt avait occupé le poste de ministre des Affaires religieuses dans le gouvernement dirigé par feu Rédha Malek de 1992 à 1993 avant de prendre sa retraite et se consacrer à l'écriture de ses mémoires sur son parcours durant la guerre de libération nationale.

## PARLEMENT

## Décès du membre du Conseil de la nation Ahmed Messikh

Le membre du Conseil de la nation, Ahmed Messikh est décédé samedi à l'âge de 71 ans, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

Le défunt était représentant de la wilaya de Skikda sous l'étiquette du Rassemblement national démocratique (RND), ajoute la même source. L'enterrement aura lieu ce dimanche au cimetière de Collo à Skikda.

En cette douloureuse circonstance, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah adresse, en son nom personnel et au nom de tous les membres du Conseil, ses sincères condoléances à la famille du défunt et l'assure de sa sympathie, priant Dieu de l'accueillir en Son vaste paradis.

## ALGÉRIE - CHANGE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 11 février 2018, communiquée par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 112,34 DA à l'achat et à 119,20 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 137,87 DA à l'achat et de 146,30 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine dernière (4 au 10 février 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 111,51 DA à l'achat et à 118,32 DA à la vente alors que la valeur de l'EURO était de 139,44 DA à l'achat et de 147,97 DA à la vente.

Il y a un mois (cotation hebdomadaire du 14 au 20 janvier 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 112,96 DA à l'achat et à 119,86 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 136,29 DA à l'achat et de 144,65 DA à la vente.

Il y a un an (cotation hebdomadaire du 12 au 18 février 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 108,26 DA à l'achat et à 114,87 DA à la vente, tandis que la valeur de l'EURO était de 115,25 DA à l'achat et de 122,30 DA à la vente.

—Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 11 février 2018—

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	112,34	119,20
1 EUR	137,87	146,30
1 CAD	89,22	94,71
1 GBP	156,90	166,50
100 JPY	102,99	109,30
1 SAR	29,95	31,79
1 KWD	374,22	397,33
1 AED	30,58	32,46
100 CHF	11,986,77	12,724,04
100 SEK	1,384,62	1,469,70
100 DKK	1,852,36	1,965,78
100 NOK	1,411,08	1,497,79

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	113,48	119,20
1 EUR	139,27	146,30
1 CAD	90,42	94,71
1 GBP	158,49	166,50
100 JPY	104,03	109,30
100 CHF	12,108,47	12,724,04
100 SEK	1,398,68	1,469,70

## PORT D'ORAN : Plus de 13 tonnes de biscuit refoulées pour présence d'additif non autorisé

Une cargaison de 13,28 tonnes de biscuit, en provenance Turquie, a été refoulée par les services de contrôle aux frontières au niveau du port d'Oran, a-t-on appris jeudi de la direction régionale du Commerce (DRC) d'Oran.

Cette cargaison d'une valeur de 3,2 millions DA a été refusée d'admission par les services de contrôle pour présence d'additif non autorisé, a indiqué le chef de service chargé de la planification, du suivi et du contrôle de la direction régionale du commerce d'Oran, Fouad Helaïli.

Les services de contrôle aux frontières ont procédé également, le 31 janvier dernier, au refoulement au port sec d'Es-Sénia (Oran) d'une cargaison de 21,96 tonnes de produits cosmétiques (savon de luxe) en provenance d'Égypte, a ajouté la même source. Cette marchandise d'une valeur de 3,7 millions DA a été refusée d'admission pour défaut de numérotation préalable d'importation, a-t-on expliqué de même source.

A la même date, les mêmes services de contrôle ont procédé, au port sec d'Es-Sénia, au refoulement d'une quantité de 7,38 quintaux de savon de luxe en provenance, également d'Égypte, d'une valeur de 174,714 DA pour la même infraction, a-t-on indiqué de même source.

## EMPLOI Tébessa : placement de plus de 6000 demandeurs d'emplois en 2017

Quelque 6.222 demandeurs d'emploi ont été placés, durant l'année 2017, dans les différentes entreprises économiques publiques et privées, a-t-on appris hier de l'Agence locale de l'emploi (ANEM-Tébessa).

Ce chiffre représente un taux de 22% de placement, par rapport aux 38.808 demandes d'emploi qu'a reçu cette agence durant la même période, a indiqué à l'APS, le directeur de cet organisme, Mohamed Fenazi.

Il a dans ce contexte déclaré qu'une augmentation en matière de placement a été enregistrée en 2017 comparée à 2016, où 5.602 demandeurs d'emploi ont été placés représentant 7% de l'ensemble des inscrits auprès de l'ANEM.

En outre, l'ANEM de Tébessa a organisé durant l'année 2017 plusieurs activités d'accompagnement destinées aux demandeurs d'emploi, à travers des journées d'études, et des portes-ouvertes visant à initier les demandeurs d'emplois aux techniques de rédaction de CV (curriculum vitae), de recherche d'emploi et d'entretien d'embauche a encore détaillé M. Fenazi.

Treize (13) ateliers regroupant des représentants de 220 sociétés économiques activant dans la wilaya ont été également organisés par l'Agence d'emploi dans l'objectif de débattre les mesures incitatives proposées par l'Etat pour accompagner les efforts déployés dans le recrute-



ment, a-t-on encore souligné. L'Agence d'emploi de Tébessa a également lancé en 2017, des négociations avec des différents opérateurs, notamment la chambre de commerce et d'industrie, CCI-Nememche, la chambre d'agriculture, l'université Larbi Tébessi a indiqué M. Fenazi soulignant que la démarche vise à conjuguer les efforts et à assurer des postes d'emploi répondant aux exigences du monde de travail. L'année 2017 a été

aussi marquée la mise en service du réseau Wassit, un système d'information destiné à moderniser les services de l'ANEM et à assurer une inscription à distance a poursuivi la même source, soulignant l'impact de ce service dans le traitement des dossiers des demandeurs d'emplois.

L'ANEM Tébessa dispose de cinq (5) annexes réparties dans les grandes régions de la wilaya, notamment Ouanza, Bir El-Ater, Cherea, et El-ma Labiod.

## ÉNERGIE Tlemcen : baisse des ventes de carburant de l'ordre de 18 % en 2017

Une baisse des ventes de carburant de l'ordre de 18% a été enregistrée dans la wilaya de Tlemcen en 2017.

Les quantités commercialisées ont atteint un volume de 291.000 m3 de carburant contre 343.000 m3 l'année d'avant, a-t-on appris dimanche du directeur de wilaya de l'énergie.

Seghiri Boumediène a justifié les raisons de cette baisse aux mesures prises pour combattre le phénomène de la contrebande de ce produit à travers les frontières ouest du pays.

Le mazout est le produit le plus commercialisé durant cette période avec 183.000 m3 contre 97.000 m3 pour le super et 11.000 m3 pour l'essence sans plomb. En 2017, les douaniers ont saisi également 40.903 litres destinés à la



contrebande.

Les quantités saisies ont pratiquement baissé de 80% par rapport aux quantités saisies en 2016 estimées à 349.538 litres, a-t-on ajouté.

Le même responsable a indiqué que durant la même période, 64 stations service ont été contrôlées et

inspectées selon les instructions du wali de Tlemcen portant sur la lutte contre le phénomène de contrebande de ce produit énergétique et la sensibilisation des gérants de stations sur la nécessité d'aménager leurs stations, de veiller sur la qualité, l'hygiène, la sécurité des

usagers et la protection de l'environnement.

Ainsi 35 stations service relevant du secteur privé ont été aménagées en 2017.

L'année 2017 a également vu l'extension de quatre stations commercialisant le produit Sirghaz au niveau des communes d'El Aricha, Ain Talout, Sidi Senoussi, Sidi Djilali, selon la même source.

La wilaya de Tlemcen dispose de 68 stations service dont 17 gérées par Naftal, cinq (5) relevant des coopératives agricoles, deux stations aux ports de Ghazaouet et Honaine destinées à l'approvisionnement des embarcations et 51 autres relevant du privé.

Sur ce réseau de stations, 42 sont concentrées dans les communes frontalières.

## LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2015 Plus de 2.200 milliards DA de fiscalité pétrolière effectivement recouverts

Le recouvrement global effectif de la fiscalité pétrolière a été de 2.278,34 milliards de DA en 2015, en régression de 33% par rapport à celui de 2014, indique le rapport relatif au projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2015 qui sera présenté la semaine prochaine en plénière devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Au titre de la gestion 2015, le pro-

duit de la fiscalité pétrolière a été réparti à hauteur de 1.722,94 milliards DA (mds DA) versés au budget de l'Etat, de 552,2 mds DA au Fonds de régulation des recettes (FRR) et de 3,2 mds DA représentant le prélèvement de 0,50% au profit d'ALNAFT. Le montant de la fiscalité pétrolière affecté au budget général de l'Etat (1.722,94 mds DA) s'est réparti, par produit fiscal, à raison de 509,1 mds DA pour les rede-

vances, de 183 mds DA pour l'impôt sur la rémunération, de 868,1 mds DA pour la Taxe sur le revenu pétrolier, de 69,5 mds DA pour la Taxe sur les profits exceptionnels, de 55,4 mds DA pour l'impôt complémentaire sur le revenu, de 3 mds DA pour la Taxe superficielle, de 32,7 mds DA pour la Taxe sur le torchage du gaz et de 2 mds DA pour le Produit du droit de transfert.

## RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE

## L'encours de la dette publique à plus de 1.407 milliards DA à fin 2015

L'encours de la dette publique a augmenté à 1.407,18 milliards de DA à la fin 2015 (contre 1.266 milliards de DA à fin 2014) se répartissant entre 1.380,8 milliards de DA pour la dette interne et 26,38 milliards de DA pour la dette externe, indique le rapport relatif au projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2015 qui sera présenté la semaine prochaine en plénière devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

La dette interne s'est composée de 998,5 milliards de DA (mlds DA) en dette de marché et de 382,3 mlds DA en dette d'assainissement.

La dette d'assainissement a porté sur les engagements enregistrés pendant la période 2012-2015 au titre, notamment, des créances de SONELGAZ pour 225,2 mlds DA, du rachat des dettes des agriculteurs avec 27,1 mlds DA et des obligations de recapitalisation des banques publiques pour 101,2 mlds DA.

Quant à la dette extérieure (246,64 millions de dollars au taux de change du 29 décembre 2015), les concepteurs du rapport relèvent qu'en dépit des remboursements des différences tombées d'échéances intervenues



au courant de l'exercice 2015, le montant de cette dette, exprimé en monnaie nationale, n'a toutefois pas connu de baisse significative par rapport à son niveau de 2014 (27 mlds DA), ce qui s'explique par l'appréciation du taux de change du dollar par rap-

port au dinar". La dette externe s'est répartie à hauteur de 980,14 millions DA (contre-valeur de 9,16 millions dollars) pour le Canada, de 11,22 milliards de DA (contre-valeur de 104,96 millions dollars) pour la France, de 7,52 milliards de DA (contre-

valeur de 70,32 millions dollars) pour l'Arabie Saoudite, de 1,52 milliard DA (contre-valeur de 14,29 millions dollars) pour les Emirats Arabes Unis et de 4,09 milliards de DA (contre-valeur de 38,23 millions dollars) pour la Belgique.

## MONDE ARABE

## Le FMI suggère aux pays arabes de limiter leurs dépenses publiques

La directrice du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a suggéré samedi aux pays arabes à réduire les dépenses publiques pour permettre une croissance durable et la création d'emplois.

Dans son allocution donnée à l'ouverture du 3ème Arab Fiscal Forum, qui se tient à Dubai (Emirats arabes unis), Mme Lagarde a salué les réformes "prometteuses" adoptées par certains pays arabes, tout en rappelant que beaucoup restait à faire pour surmonter les problèmes économiques et sociaux.

Ces dernières années, la quasi-totalité des 21 pays arabes ont affiché un déficit budgétaire et leurs économies n'ont connu que 1,9% de croissance en 2017, soit la moitié du taux mondial, selon le Fonds monétaire arabe (FMA), co-organisateur de ce Forum avec le FMI.

Les dépenses publiques restent élevées notamment chez les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) où elles dépassent 55% du produit intérieur brut (PIB), a insisté Mme Lagarde.

La réforme devrait se concentrer sur la réduction des dépenses -très élevées- liées aux subventions et aux salaires, et renforcer l'efficacité dans des domaines tels que la santé, l'éducation et les investissements publics, a affirmé la directrice du FMI.

"Les subventions à l'énergie sont extrêmement coûteuses, en moyenne 4,5% du PIB chez les exportateurs de pétrole et 3% du PIB chez les importateurs", a-t-elle estimé, bien que les six membres du CCG et d'autres pays arabes aient réduit leurs subventions à l'énergie ces dernières années.

Selon une étude du FMA, les subventions à l'énergie des pays arabes sont passées de 117 milliards de dollars en 2015 à 98 milliards l'an dernier, a relevé le directeur de l'organisation, Abdel Rahmane al-Hamidy.

Mme Lagarde a par ailleurs assuré qu'une plus forte croissance et des réformes audacieuses étaient nécessaires pour créer des emplois chez les jeunes.

"Le taux de chômage des jeunes est le plus important au monde, en moyenne 25%, et plus de 30% dans neuf pays", a-t-elle souligné, alors que "plus de 27 millions de jeunes arriveront sur le marché de l'emploi dans les cinq prochaines années".

Selon M. Hamidy, les économies arabes doivent connaître une croissance annuelle de 5 à 6% pour créer les emplois nécessaires, et ce, alors que la moitié de la population arabe a moins de 25 ans.

## CÉRÉALES

## Le prix du blé en léger recul sur le marché européen

Les prix du blé étaient en très légère baisse jeudi à la mi-journée, dans un marché un peu attentiste à quelques heures de la publication du rapport mensuel du ministère américain de l'Agriculture.

Sur Euronext, la tonne de blé reculait de 25 centimes d'euro sur mars à 160 euros et 50 centimes sur mai à 162,25 euros, pour quelque 8.500 lots échangés.

L'euro reculait un peu face au dollar alors que le billet vert se ressaisissait dans un marché plus calme et au lendemain d'un compromis sur le budget des Etats-Unis au Congrès américain.

L'euro valait 1,2231 dollar, contre 1,2269 dollar vendredi soir.

Les conditions climatiques froides actuelles ne devraient pas avoir de conséquences sur les bilans européens, alors que l'incertitude demeure outre-Atlantique, tant sur les blés d'hiver américains que sur les sojas sud-américains, soulignait le cabinet Agritel.

Pour ce qui est de la tonne de maïs, elle était stable, reculant de 25 centimes d'euro, tant sur l'échéance de mars à 153,50 euros, que sur celle de juin à 159,50 euros, pour environ 220 lots échangés.

APS

## DISPOSITIF D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE À SOUK AHRAS :

## Hausse de 41% des placements en 2017

Le taux de placements effectués dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) a enregistré une hausse de 41% dans la wilaya de Souk Ahras en 2017, a-t-on appris samedi du directeur local de l'agence nationale de l'emploi (ANEM), Abderrezak Mazouz.

"Le taux enregistré durant l'année précédente (41%) représente la signature de 328 contrats au titre de ce programme", a précisé dans ce contexte le même responsable, détaillant que le taux de placement dans le cadre du DAIP ne dépassait pas les 33% au cours des dernières années.

L'aide de l'Etat accordée aux bénéficiaires embauchés dans le

cadre de ces contrats, allant de 12.000 DA pour les jeunes titulaires d'une licence et plus de 10.000 DA pour ceux ayant bénéficié d'attestations d'études universitaires où techniciens supérieurs, a contribué à l'augmentation de placement inscrits dans le cadre du DAIP, a considéré le même responsable. Ce dispositif a déclaré M. Mazouz, vise l'encouragement de l'insertion professionnelle des demandeurs de travail auprès des établissements économiques à travers la mise en place des mesures de facilitation et les réductions parafiscales, au titre des cotisations d'assurance sociale, soulignant que le DAIP a connu "un engouement" à la faveur des

actions de sensibilisation ciblant les entreprises économiques publiques et privées. Par ailleurs, dans l'objectif d'assurer une large sensibilisation quant à l'importance de la formation professionnelle et d'un diplôme qualifiant pour les jeunes, inscrits auprès de l'agence de la wilaya de l'emploi, des journées d'information et d'orientations ont été initiées avec la collaboration de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) pour détailler les divers dispositifs proposés à travers les organismes de soutien à l'emploi et les offres disponibles au marché de travail, a-t-on conclu.

## CENTRAFRIQUE

## Le FMI critique la capacité de mobilisation des recettes publiques

Le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en République centrafricaine (RCA), Samir Jahjah, a constaté que des efforts restent à faire par le gouvernement pour mobiliser les recettes publiques.

"Nous sommes ici dans le cadre de la quatrième revue du programme du gouvernement appuyé par la facilitation élargie de crédit. Nous profitons de cette présence pour faire le point sur la situation économique en 2017 et la mise en œuvre des réformes et programmes économiques en dépit des



efforts de mobilisation des recettes qui sont encore critiques", a déclaré M. Jahjah.

"Ces recettes pourraient permettre au gouvernement d'avoir des ressources pour mettre en

œuvre un programme social, un programme d'investissement et la relance des activités économiques", a-t-il poursuivi.

Malgré ce constat, M. Jahjah a annoncé une aug-

mentation des ressources financières du FMI vis-à-vis de la RCA, conformément à la décision du conseil d'administration de l'institution financière internationale, en plus d'un décaissement en appui à la balance commerciale.

En décembre dernier, le conseil d'administration du FMI avait approuvé la troisième revue du projet économique du gouvernement de la RCA.

Arrivée mardi dernier dans le pays, la mission d'évaluation du FMI en RCA prendra fin mardi prochain.

## AIN TÉMOUCHENT : La campagne labours-semailles atteint les objectifs tracés avec plus de 1000 ha supplémentaires

La campagne labours-semailles à la wilaya de Ain Témouchent a atteint cette saison les objectifs tracés avec plus de 1000 ha supplémentaires dans la filière céréales, a-t-on appris des responsables du secteur de l'agriculture à cette wilaya.

Le directeur des services agricoles, Berkan Naimi a déclaré jeudi lors des travaux d'une session ordinaire de l'APW, qu'un total de 116.600 hectares ont été emblavés au titre de la saison en cours, alors que les services agricoles de la wilaya tablaient sur 115.000 ha.

S'agissant de la superficie dédiée à la céréaliculture, le blé dure occupe la première place avec 51.400 ha, suivi par l'orge avec 48.050 ha, le blé tendre 14.050 ha et l'avoine avec 3100 ha, a précisé le même responsable. Par ailleurs, le secteur agricole de la wilaya de Ain Témouchent a fait un bond qualitatif en matière de production de semences, une filière qui regroupe quelques 198 investisseurs et s'étend sur une superficie de 6970 ha, soit 6% de la superficie totale dédiée à la culture des céréales.

Ces exploitations ont produit, lors de la dernière saison agricole, 4965 quintaux de semences de blé dur, 375 quintaux de blé tendre, et 1630 quintaux d'orge, a noté M. Naimi, ajoutant que cette quantité de semences couvre les besoins de près de 8500 agriculteurs activant dans la filière céréales.

A rappeler que l'opération de fertilisation en engrais avait couvert près de 42.000 ha, et a été marquée par la mobilisation de tous les moyens matériels et humains par services agricoles de la wilaya.

## GHARDAÏA : Lancement "prochain" d'une étude d'un nouveau pôle universitaire

Une étude portant la réalisation d'un nouveau pôle universitaire d'une capacité d'accueil de 2.000 places pédagogiques sera lancée prochainement dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris des responsables de la direction locale des équipements publics (DEP). Cette étude, réalisée pour un coût de 90 millions de DA, comportera également une résidence de 1.000 lits, d'une bibliothèque centrale et d'un rectorat, a détaillé le DEP, Fouad Aïssi. Projeté sur le site de la "zone des sciences", à la sortie sud de Ghardaïa mitoyenne à l'actuelle université, ce nouvel apport infrastructurel permettra de renforcer les structures du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, d'améliorer "sensiblement" les conditions pédagogiques pour les futurs universitaires, et de consolider aussi les compétences de l'encadrement pédagogique, a expliqué ce responsable. Deux nouveaux instituts d'une capacité globale de 2.000 places pédagogiques ont été réceptionnés en 2017 au niveau de l'université de Ghardaïa. Inauguré durant l'année universitaire 2004/2005, l'Université de Ghardaïa accuse actuellement un déficit en structures, ce qui l'empêche de répondre aux besoins pédagogiques et d'hébergement croissants des étudiants dont le nombre ne cesse d'augmenter, passant de près 200 étudiants en 2004 à plus de 14.000 étudiants actuellement, signale-t-on. Pour répondre aux besoins pressants en matière de places pédagogiques, un projet a été lancé en 2011 portant la réalisation d'un pôle universitaire de 6.000 places pédagogiques et d'une résidence de 2.000 lits avec toutes les commodités, ainsi qu'un restaurant central universitaire de 800 couverts. Elevé au rang d'université en 2012, cet établissement de l'enseignement supérieur a donné lieu depuis sa création à la promotion de plus de 9.750 diplômés.

APS

## TLEMCEN : Relance du projet de protection de la localité d'Oued Zitoune contre les eaux pluviales

Le projet de protection de la localité d'Oued Zitoune, commune de Sabra, a été relancé à la faveur d'une dernière visite du wali de Tlemcen, qui a concerné plusieurs secteurs.

Ce projet, lancé en avril 2017 pour une enveloppe de 20 millions de DA et qui a atteint un taux d'avancement de 60 %, sera relancé pour être achevé dans un délai de trois mois, a affirmé Ali Benyaïche, instruisant les responsables du secteur de l'hydraulique pour le respect des délais afin de protéger cette localité à configuration géographique montagneuse durant cette période de pluie.

Cette localité connaîtra, également, les débuts de travaux pour son approvisionnement en gaz de ville, au début du deuxième trimestre 2018, a indiqué le responsable de l'exécutif aux citoyens présents.

A Ain Sabra, le wali a instruit les responsables locaux pour l'aménagement et la réhabilitation du jardin de loisirs abandonné, qui sera concédé, par cahier de charges, dans le cadre de l'investissement, s'agissant là d'un terrain du domaine privé de l'Etat, a-t-il précisé, faisant savoir aux habitants de ce village, que les routes d'accès seront réhabilitées par tranche.

En inspectant au chef-lieu de daïra, le projet de polyclinique qui enregistre un taux d'avancement de 55 %, le chef de l'exécutif a demandé aux directeurs des équipements publics et de la santé, de veiller à l'achèvement de cet établissement de santé publique pour son inauguration le 20 août prochain. Il comptera sur des services de médecine générale, des urgences, radiologie-exploration et de maternité et PMI, a-t-on signalé. La future polyclinique qui fonctionnera en H 24, renforcera celle déjà existante, rappelle-t-on.



La commune de Sabra bénéficiera, également, durant cette année, d'une piscine de proximité en cours de réalisation (80 % d'avancement), dotée d'un bassin de 25 sur 12 mètres. Réévaluée en janvier dernier pour un montant de 20 millions de DA qui s'ajoutent aux 165 millions de DA initiaux, cette structure sportive est dotée de l'ensemble des moyens et équipements nécessaires à son fonctionnement.

Dans le domaine de l'éducation, l'école primaire Saâdi Boumediène sera renforcée par six classes, dont le projet a été récemment dégelé, pour régler le problème de la double vacation, et en prévision de la distribution des 450 logements de type LPL, a affirmé le wali qui a visité le site d'implantation de la future zone d'activités de Sabra. S'étendant sur une superficie de 18,42

ha, elle mettra 41 lots à la disposition des futurs investisseurs, a-t-on indiqué, faisant savoir que trois autres zones d'activités sont en projection à Sebbaou, Souani et Nedroma. Lors de cette tournée, Ali Benyaïche a aussi visité une clinique d'hémodialyse dotée de 14 générateurs, ainsi qu'une unité de production d'huile d'olive relevant du secteur privé.

Dans la commune de Bouhlou, le wali a instruit les responsables locaux pour la réhabilitation de l'école de Ouesser, abandonnée depuis la décennie noire, faisant savoir qu'un montant de 7 millions de DA a été alloué dans ce cadre. Pour accélérer le retour de ses habitants, cette localité sera, également, raccordée au réseau de gaz de ville et verra ses routes réhabilitées, a-t-il affirmé.

## BECHAR Vers la promotion et le développement de la filière floricultures

La floriculture, un segment de l'horticulture, est en voie de promotion et de développement à travers la wilaya de Bechar, avec la création prochaine d'une superficie de 20 hectares consacrée à cette activité à Igli, une commune située à 160 km au sud de Bechar, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA).

La promotion de cette filière, à laquelle a été dédiée cette superficie au titre de la concession agricole et aussi des efforts de développement des activités et filières agricoles dans la région, est une "première" dans cette partie du sud-ouest du pays, a indiqué la DSA.

Le promoteur de ce projet (un privé), qui aura tout le soutien nécessaire dans le cadre des fonds de développement agricole, ambitionne de produire différentes espèces florales (de la région et d'autres) en plus d'espèces ornementales, ce



qui va contribuer à la diversification des produits agricoles de la région, a-t-on souligné.

Igli, une collectivité à vocation agricole, dispose de plusieurs atouts pour le développement de la filière, notamment la qualité de son sol et la disponibilité de ressources hydriques, a expliqué la direction.

Cette région, où l'on enregistre une superficie glo-

bale de plus de 3.500 hectares attribuée au titre de la mise en valeur des terres sahariennes, a été choisie pour la concrétisation de ce projet de promotion et de développement de la floriculture, pour son climat propice à ce type d'activités agricoles, a-t-on relevé à la DSA. Aussi pour le développement du secteur agricole dans cette partie de la wilaya, il est prévu la réalisa-

tion prochaine d'un barrage dans la zone de

Lakhneg (commune d'Igli), destiné à la retenue des eaux de Oued Saoura, avec une capacité de stockage entre 40 à 60 millions de mètres cubes.

Ce barrage permettra l'irrigation de plus de 10.000 hectares, appelés à être mis en valeur au cours des prochaines années, selon la même source.

ECOLE DE PROPRETÉ DE BOLOGHINE:

## Participation de près de 200 élèves à la création d'une pépinière pédagogique au sein du programme "Mon espace vert 2"

Près de 200 élèves issus de différents établissements éducatifs de la wilaya d'Alger ont participé samedi, au niveau de "l'École de propreté" relevant de l'entreprise Netcom à Bologhine, à la création d'une pépinière pédagogique, au sein du programme "Mon espace vert 2", tracé par la Direction des forêts de la wilaya d'Alger et destiné aux élèves et différentes franges de la société, pour la promotion de la culture environnementale chez les citoyens notamment les plus jeunes.

Encadrée par la Direction des forêts et l'Institut national de la recherche forestière (INRF), cette nouvelle pépinière pédagogique a vu la participation de 200 élèves issus de différents établissements éducatifs de la capitale, ayant bénéficié à cet effet de cours de sensibilisation à la protection de l'environnement, en sus d'une visite au club vert de l'École, a indiqué à l'APS, Mme. Saidi Imene, coordinatrice du programme, organisé, dans sa deuxième édition, sous le slogan "créer mon espace vert".

La journée de sensibilisation vise à promouvoir la culture de la protection et de la préservation de l'environnement, du patrimoine forestier et de la diversité de la faune et de la flore chez les élèves, à travers l'organisation d'expositions sur l'importance du tri sélectif, des pépinières, des ateliers sur le recyclage, des jeux éducatifs et ludiques, outre l'information sur la gestion du papier et l'utilisation de bouteilles en plastiques recyclées pour la plantation, a fait savoir la chargée de ce programme. Elle a ajouté à ce propos que l'initiative "Mon espace vert" vise également à organiser des opérations de reboisement d'envergure, à travers les différentes surfaces forestières de la capitale, avec la participation des principaux acteurs, notamment les associations activant dans le domaine de l'environnement.

Les élèves recevront dans ce cadre des explications sur les pépinières et les différentes végétations forestières en Algérie, afin de "consolider" leurs connaissances sur le sujet de l'environnement, a-t-elle expliqué.

Pour sa part, la chargée de communication auprès de l'entreprise Netcom, Mme Nassima Yakoubi a relevé l'importance de multiplier ce type d'activités



environnementales chez les enfants, notamment pour la protection du patrimoine végétal forestier, le recyclage de déchets et la lutte contre le dépôt anarchique des ordures, ce qui permettra aux élèves "l'acquisition d'une culture environnementale et son ancrage en milieu scolaire". Mme Yakoubi a mis en avant la nécessité d'expliquer aux élèves l'opération du tri sélectif des déchets, faisant état de plus de 80 centres de tri et plus de 7000 bennes placées au niveau de 26 communes, pour la collecte des déchets et la lutte contre le dépôt anarchique.

Elle a également mis l'accent sur l'impératif de généraliser le tri sélectif des déchets ménagers pour le recyclage, source importante d'énergie et créneau essentiel pour la réalisation de la croissance économique et la création d'emploi au profit des jeunes.

Selon la même responsable, les produits recyclables récupérés par l'en-

treprise sont essentiellement le carton, le pain et le plastique. Elle a rappelé dans ce sens la poursuite de l'expérience pilote au niveau de 34 quartiers de la capitale en matière de tri sélectif en vue d'éliminer les points noirs.

L'Agence nationale des déchets (AND), l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (ANGIRE) et l'Association des parents d'élèves de la wilaya d'Alger ont participé à cette initiative, outre des clubs verts et des associations de protection de l'environnement.

La surface forestière de la wilaya d'Alger s'étend sur plus de 5000 hectares répartis sur 113 sites forestiers dont la majorité en milieu urbain, oscillant entre 1 et 8 ha, tandis que la superficie des grandes forêts de la capitale varie entre 300 et 600 ha à l'instar des forêts de Maqtaa Kheira, Bouchaoui, Bouzraéh, Ben Aknoun, Bainem et celle du 19 Juin.

## BARIKA : Démantèlement d'un réseau national spécialisé dans le trafic de psychotropes

Un réseau national spécialisé dans le trafic de psychotropes vient d'être démantelé à Barika (Batna) et 2.970 comprimés à effets psychotropes ont été saisis par la brigade recherche de la Gendarmerie nationale, apprend-on samedi du groupe de wilaya de ce corps de sécurité. Trois (3) présumés membres de ce réseau résidents dans des wilayas voisines et âgés entre 24 et 45 ans sans antécédents judiciaires ont été interpellés sur 7 personnes impliquées dans l'affaire, selon la même source.

Agissant sur information, les enquêteurs ont été interpellés les trois suspects le 4 février à bord d'une voiture en possession de la quantité de psychotropes placés dans un sachet en plastique, un couteau et un montant de 72.000 DA,



est-il indiqué. Interrogés, les mis en cause ont révélé avoir acheté ces psychotropes pour 810.000 DA auprès de quatre autres individus habitants Barika actuellement en fuite. L'enquête a révélé que ces derniers

âgés entre 27 et 45 ans sont des repris de justice qui acheminaient les psychotropes des frontières algériennes avec le Niger, a précisé la même source. Présentés devant le procureur général près le tribunal

de Barika, les trois interpellés ont été placés le 8 février sous mandat de dépôt, a encore ajouté la même qui assure que les recherches sont poursuivies pour l'arrestation des autres membres du réseau.

## Les chutes de neiges paralysent plusieurs routes à Bouira, Tizi-Ouzou, Batna et Béjaïa

Les chutes de neiges ont bloqué plusieurs axes routiers dans différentes wilayas notamment à Bouira, Tizi-Ouzou, Batna et Béjaïa, indique samedi un bilan des services de la Gendarmerie Nationale. Dans la wilaya de Bouira, les importantes chutes de neige ont coupé la circulation au niveau de la RN 33 reliant les communes d'El-Asnam (Bouira) et d'Ouacif (Tizi-Ouzou), au niveau de Tikjda (El Asnam).

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les routes sont bloquées en raison de l'amoncellement des neiges, au niveau de la route reliant Tizi-Ouzou à Bouira, à hauteur du village d'Assoul dans la commune d'Ait Boumahdi (Daira d'Ouacif).

Même situation au niveau de la RN 15 reliant Iferhoumene (W. Tizi Ouzou) à la commune de Chorfa (W. Bouira), en raison des glissements de terrain.

Dans la même région, l'amoncellement des neiges a bloqué la RN 30 reliant Tizi-Ouzou à Bouira, au niveau de Tizi N'Kouifal, commune d'Iboudrarane. A Batna, la RN 87 reliant les communes de Teniet El Abed à Timgad est bloquée au niveau du village d'Ouled Azzouz, jusqu'à Teniet Rsas, aux frontières d'Oued Taga, en raison de l'amoncellement des neiges.

La RN 26 reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou au niveau du col de Chellata et le chemin de wilaya reliant la RN 26 à la commune d'Ouzellaguene dans le village d'Alma sont coupées à la circulation, en raison des neiges amoncelées.

## PROTECTION CIVILE DE MÉDÉA :

### Un dispositif d'évacuation sanitaire spécial mis en place pour l'évacuation des cas d'urgence

Un dispositif d'évacuation sanitaire spécial a été mis en place samedi par la direction de la protection civile de Médéa en vue d'apporter assistance aux malades chroniques et certains cas d'urgence suite aux perturbations climatiques que connaît la région depuis vendredi, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Plusieurs ambulances et véhicules sanitaires légers ont été réquisitionnés pour le transport et l'évacuation de certains malades chroniques, nécessitant des soins, aux structures sanitaires de la région pour leur éviter d'éventuelles complications, a précisé à l'APS le lieutenant Karim Benfahsi.

La mise en place de ce dispositif vient ainsi pallier les difficultés rencontrées par des particuliers et certains services de transport sanitaires privés à rallier les différents établissements hospitaliers de la région en raison de l'impraticabilité de nombreux axes routiers, a expliqué cet officier, ajoutant que la priorité sera donnée aux personnes dialysées et aux femmes sur le point d'accoucher.

De nombreux cas d'évacuation, concernant notamment ces deux dernières catégories, sont signalés par le même officier, assurant que beaucoup parmi ces patients ont pu rejoindre les structures sanitaires de leurs régions respectives et bénéficier de leurs séances de dialyse, grâce à ce dispositif.

D'autres moyens d'évacuation ont été dispatchés, selon le lieutenant Karim Benfahsi, à travers les principaux axes routiers, notamment le long de la route nationale N 1, 8 et 18, afin d'assister les usagers qui pourraient être bloqués par la neige et intervenir en cas d'accident de la route, a-t-il dit.

ETATS-UNIS:

## Un hélicoptère de touristes s'écrase près du Grand Canyon, trois morts



Trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées samedi lorsqu'un hélicoptère transportant des touristes en Arizona s'est écrasé près du Grand Canyon, a annoncé la police. L'accident a eu lieu à Grand Canyon West, a déclaré un responsable de la police locale, Francis Bradley. "L'enquête est en cours", a-t-il déclaré. Aucune information n'était disponible immédiatement sur les circonstances de l'accident.

INDONÉSIE:

## Au moins 27 morts dans un accident de bus à Java

Au moins 27 personnes sont mortes samedi dans l'accident d'un bus sur l'île indonésienne de Java, a indiqué la police locale.

L'accident est survenu quand le bus, avec au moins 40 personnes à bord, est entré en collision avec une moto alors qu'il descendait d'une colline dans la région de Subang, dans l'ouest de Java. Le bus a fait de multiples tonneaux, selon la même source. Au moins 27 personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées.

CHINE :

## Dix morts dans une collision entre un minibus et un camion dans le centre du pays

Dix personnes ont été tuées, et une autre blessée lors d'un accident de la route survenu samedi après-midi dans la province chinoise du Hubei (centre), a indiqué le gouvernement local.

L'accident s'est produit vers 13h40 (heure locale) lorsqu'un minibus avec onze personnes à bord est entré en collision frontale avec un poids lourd sur une route nationale du district de Yangxin. Dix des onze personnes à bord du minibus sont mortes. Le passager blessé est soigné dans un hôpital local, mais ses jours ne sont pas en danger.

Les onze personnes étaient originaires de la ville de Ruichang de la province du Jiangxi. Une enquête pour déterminer la cause de l'accident est en cours.

APS

BURUNDI:

## Des milliers de manifestants contre un rapport de l'ONU

Des milliers de personnes ont manifesté samedi à l'appel de la mairie de Bujumbura contre le récent rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Burundi, très critique envers la révision programmée de la Constitution. "Nous sommes ici pour dénoncer le rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Burundi, dans lequel il a menti énormément en parlant de notre pays.

Je vous appelle à le huer très fort", a lancé à plusieurs reprises l'animateur officiel au micro, sous les huées et quolibets de la foule.

Plusieurs pancartes dénonçaient "le travail sans valeur" de l'envoyé spécial de l'ONU, Michel Kafando, accusé de travailler dans l'intérêt de certains pays européens, une référence à la Belgique, l'ancienne puissance coloniale et principal pourvoyeur d'aide pour le Burundi, qui est l'une des bêtes noires de Bujumbura. Plusieurs pancartes et slogans faisaient également référence à "la souveraineté du Burundi et son peuple", devenu le leitmotiv des autorités depuis le début, en avril 2015, de la crise politique que traverse ce pays.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a critiqué la volonté persistante des autorités burundaises de réformer la Constitution sans tenir compte des avis de l'opposition, dans un rapport remis aux 15 membres du Conseil de sécurité. "Le gouvernement continue de chercher des amendements constitutionnels qui exacerbent les tensions avec l'opposition", a relevé Antonio Guterres dans ce document.

"Même si le Burundi a un droit souverain à amender sa Constitution, je



pense fermement qu'un processus aussi important doit être conduit d'une manière inclusive afin d'obtenir une participation et un consensus les plus larges possibles parmi les acteurs clés de la vie politique" dans ce pays, a-t-il précisé dans ses recommandations.

Le Burundi est plongé depuis fin avril 2015 dans une grave crise politique née de la décision du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat,

qu'il a obtenu en juillet de la même année. Un référendum prévu en mai propose une révision de la Constitution qui permettrait à Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux mandats de sept ans.

Cette crise a déjà fait au moins 1.200 morts et plus de 400.000 déplacés selon la Cour pénale internationale, qui a ouvert une enquête notamment pour crimes contre l'humanité.

## Le Pakistan et l'Afghanistan achèvent des pourparlers sur la lutte contre le terrorisme et le rapatriement des réfugiés

Le ministère pakistanais des Affaires étrangères a déclaré samedi, au terme de deux journées de pourparlers sur des questions importantes, que son pays et l'Afghanistan avaient eu de "bonnes discussions".

Les pourparlers à Islamabad se sont déroulés dans le cadre du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité (APAPPS) - un plan d'action conjoint centré sur la coopération dans les domaines clés de la lutte contre le terrorisme et de la réduction de la violence, de la paix et de la réconciliation, du rapatriement des réfugiés et du développement économique conjoint.

Ces deux journées - la seconde série de pourparlers de l'APAPPS en une semaine - ont témoigné de la volonté des deux parties de poursuivre sur la voie du dialogue en dépit des divergences sur certaines questions. La première série s'est déroulée à Kaboul, le 3 février, après les attentats perpétrés et revendiqués par les talibans les 20 et 27 janvier, qui ont fait près de 125 morts et plus de 250 blessés. Le Pakistan avait proposé de mener une enquête conjointe sur les attentats de Kaboul, dont Kaboul a estimé que le réseau Haqqani était responsable.

Le porte-parole du ministère pakistanais des Af-

fares étrangères, a semblé optimiste sur les discussions : "Pourparlers Pakistan-Afghanistan. Deux journées de bonnes discussions. Certains accords. D'autres travaux doivent être menés," a-t-il écrit sur son compte Twitter.

Cependant, le ministère afghan des Affaires étrangères estime qu'aucun progrès n'a été réalisé sur les questions relatives à la lutte contre le terrorisme.

"Bien que certains progrès aient été réalisés sur le mécanisme de coopération, nous n'avons pas progressé sur les mesures spécifiques, axées sur les résultats et assorties d'échéances de l'APAPPS, en particulier dans

les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la réduction de la violence, de la paix et de la réconciliation, qui font partie des priorités de l'Afghanistan," précise le communiqué du ministère afghan des Affaires étrangères.

Le vice-ministre afghan des Affaires étrangères, Hekmat Khalil Karzai, a conduit la délégation de haut niveau à Islamabad, composée de hauts responsables de la société civile et de l'armée.

La secrétaire pakistanaise des Affaires étrangères, Tehmina Janjua, a conduit la délégation pakistanaise, également composée de hauts responsables de la société civile et de l'armée.

HONG KONG:

## Une enquête ouverte sur l'accident de bus qui a fait 19 morts

La police hongkongaise tentait dimanche de comprendre les causes du renversement, la veille d'un autobus à double niveau qui a fait 19 morts dans le nord de l'ex-colonie britannique.

Le véhicule s'est renversé sur une route de la localité de Tai Po, dans le nord des Nouveaux Territoires, finissant sa glissade contre un lampadaire. Soixante-cinq personnes ont été blessées, dont certaines qui sont dans un état critique.

"Le chauffeur du bus de 30 ans a été arrêté pour conduite dangereuse ayant

entraîné la mort et des blessures", a indiqué la police dimanche dans un communiqué. "Il est toujours détenu dans l'attente d'investigations complémentaires". La plupart des blessés et certains des morts se trouvaient à l'étage du bus, a indiqué aux journalistes Chan Hing-yu, du service des pompiers de Hong Kong. Les autorités soupçonnent le chauffeur d'avoir dépassé les limites de vitesse et perdu le contrôle du bus dans une descente, a déclaré aux journalistes Lee Chi-wai, un haut responsable de la police. Il n'a pas été blessé et était sobre,

a-t-il ajouté. Des passagers ont affirmé que le conducteur paraissait énervé, après s'être vu reprocher son retard par certaines personnes à bord, selon les médias locaux.

Le plus grave accident routier survenu dans la ville s'est produit en 2003 lors de la collision d'un bus à double niveau avec un camion, avant qu'il ne tombe d'un pont, faisant 21 morts. Dix-huit personnes avaient péri également lors d'un accident de bus en 2008.

En 2012, la collision d'un ferry avec un navire de plaisance avait fait 39 morts.

## FRANCE : Neige et verglas entraînent l'annulation de 200 vols au départ de Paris



Un tiers des vols prévus vendredi au départ de l'aéroport d'Orly (sud de Paris), soit environ 200 vols, ont été annulés en raison du nouvel épisode neigeux intervenu dans la région parisienne, a indiqué une source aéroportuaire.

"Il s'agit notamment de courts et moyens courriers. Les passagers ont été prévenus et ne se sont pas présentés, il n'y a donc pas de difficultés particulières", a ajouté cette source, citée par l'AFP.

La neige a recommencé à tomber vendredi matin sur une zone allant de la frontière belge au centre de la France. Cet "épisode neigeux" reste toutefois

moins important que celui de mardi-mercredi, qui avait engendré de spectaculaires perturbations dans les transports dans la région parisienne.

La tour Eiffel restera fermée aux visiteurs vendredi et samedi, la neige et le verglas l'ayant rendu "impraticable", a annoncé la société d'exploitation du monument.

"L'importante masse de neige qui recouvre la tour Eiffel et les températures très basses ayant généré du verglas rendent actuellement les plateformes et escaliers impraticables", indique la Société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE) dans un communiqué.

## LIBAN : Un mort dans des affrontements dans un camp de réfugiés palestiniens



Une personne a été tuée vendredi dans des affrontements dans le camp de réfugiés palestiniens d'Ain al-Hilweh dans le sud du Liban, suite à une tentative avortée d'assassiner un haut responsable militaire palestinien, a indiqué une source de sécurité.

Un échange de tirs de mitrailleuse et de lance-roquette a éclaté dans ce camp, suite à une tentative d'assassinat ratée contre le général Bassam Al-Saad, chef des forces de sécurité palestiniennes conjointes, a déclaré cette source. Un grand nombre de réfugiés ont fui leur maison pour trouver un abri,

a ajouté cette source. La situation de sécurité s'est encore dégradée plus tard dans la soirée et l'échange de tirs a entraîné la mort accidentelle d'Abd al-Rahim Bassam al-Moqdash, qui se tenait sur son balcon lorsque les combats ont éclaté. Le représentant politique du Hamas au Liban, Ahmad Abdel Hadi, a appelé à la stabilité dans une déclaration vendredi. "(Le Hamas) est opposé à toute action qui nuise aux forces de sécurité palestiniennes, car celles-ci résultent d'un consensus entre toutes les factions palestiniennes", a-t-il dit.

## La Chine a sorti plus de 68 millions de personnes de la pauvreté ces cinq dernières années



La Chine a sorti 68,53 millions de personnes de la pauvreté ces cinq dernières années, obtenant des progrès impressionnants dans la réduction de la pauvreté, selon le Bureau du groupe dirigeant la réduction de la pauvreté et le développement du Conseil des Affaires d'Etat.

Cela correspond à une réduction annuelle d'au moins 13 millions. Le taux de pauvreté du pays est passé de 10,2% en 2012 à 3,1% en 2017.

La Chine vise à éliminer la pauvreté absolue d'ici 2020 dans le cadre de la création d'une société relativement prospère.

Il y avait environ 30 millions de Chinois vivant sous le seuil de pauvreté national à la fin de l'année 2017.

Les responsables chinois ont considéré la réduction de la pauvreté comme une des "trois batailles dures" de la Chine pour les trois prochaines années, avec la prévention des risques et le contrôle de pollution. L'année 2018 est une année importante. Plus de 10 millions de personnes sortiront de la pauvreté en 2018. Environ 100 districts devraient être retirés de la liste des régions pauvres, selon le groupe dirigeant.

Un district peut être retiré de la liste si pas plus de 2% de ses habitants gagnent moins de 2.300 yuans (environ 350 dollars) selon les prix de 2010. Dans les régions de l'ouest sous-développées de la Chine, le seuil est de 3%.

Il y avait encore 30,46 millions de personnes rurales vivant sous le seuil de pauvreté national à la fin de 2017, selon le Bureau d'Etat des Statistiques (BES).

APS

## CHINE : Dongfeng Peugeot Citroën rappelle ses automobiles défectueuses



Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Company Ltd. a commencé le rappel de 3.681 automobiles posant des problèmes, a annoncé l'Administration générale du contrôle de la qualité, de l'inspection et de la quarantaine. Le rappel a commencé le 9 février et concernera les véhicules C4 Aircross et Peugeot 4008 fabriqués entre le 5 décembre 2014 et le 16 octobre 2015, a précisé l'Administration dans un communiqué. Une soudure défectueuse sur le bloc de com-

mande augmenterait les risques de coupure de circuit. En outre, les serrures de porte ne fonctionneraient pas par fortes températures. L'entreprise examinera les véhicules rappelés et remplacera gratuitement les composants.

Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Company Ltd., une jointe venture, a été fondée en 1992 par Dongfeng Motor Company et Citroën Auto Company, une succursale de PSA Peugeot Citroën Groupe en France.

## CÔTE D'IVOIRE : Plusieurs personnes blessées lors d'une attaque de babouins contre des villageois

Plusieurs personnes ont été blessées par morsures de singes babouins qui ont attaqué un groupe de jeunes villageois près de Bouna (nord-est), ont rapporté vendredi les médias. Selon des témoins, des jeunes commis au

ramassage de noix de cajou dans une plantation se sont retrouvés en face de babouins.

Les singes furieux ont foncé sur les jeunes villageois et ont infligé plusieurs blessures à ceux qu'ils ont pu rattraper.

Les jeunes qui se sont organisés plus tard, sont parvenus à tuer un babouin qui continuait à mordre violemment leur camarade.

La région de Bouna abrite une réserve animale où vivent plusieurs espèces animales.

## VIETNAM : Séisme de magnitude 4,3 au nord-ouest de Hanoï



Une secousse tellurique de magnitude 4,3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée, vendredi soir dans la province montagneuse de Dien Bien, au nord-ouest de Hanoï, la capitale vietnamienne, a indiqué l'Observatoire sismologique de la ville de Dien Bien Phu.

Cette secousse est la 5e enregistrée dans cette province depuis le début de cette année,

précise l'Observatoire sismologique, ajoutant que son épicerne a été localisé dans le district de Dien Bien Dong, à environ 10 km de profondeur.

Située sur la jonction de deux failles sismiques, la province montagneuse de Dien Bien est souvent frappée par les tremblements de terre. En 2017, sept secousses telluriques ont touché cette région.

# OÙ EN EST LE DÉPISTAGE DE LA TRISOMIE ?

Un nouveau test fait beaucoup parler de lui ces derniers mois. Il vient compléter un arsenal désormais fourni. Clarifications sur les différents examens possibles.

Vers deux mois et demi de grossesse, toute femme enceinte se voit proposer une évaluation des risques de voir son enfant porteur d'une trisomie 21. En effet, même si l'on sait que la fréquence de cette anomalie augmente avec l'âge de la femme enceinte, et particulièrement au-delà de 35 ans, plus d'un enfant trisomique sur deux naît aussi d'une maman de moins de 38 ans. Deux autres indices vont donc être examinés : d'une part les taux de certains marqueurs dans le sang (PAPP-A et bêta-hCG libre), modifiés en cas de problème. Et, surtout, la mesure de la nuque du fœtus (clarté nucale) au cours de la première échographie : l'épaississement de celle-ci peut en effet traduire une anomalie des chromosomes.

## A quoi servent choriocentèse et amniocentèse ?

Quand le premier dépistage suggère un risque important (supérieur à 1/250), la femme enceinte se voit conseiller une choriocentèse, également appelée biopsie de trophoblaste ou de villosités chorales. Cet examen consiste à prélever un peu du futur placenta à travers l'abdomen, sous échographie et anesthésie locale, afin de dresser la carte complète des chromosomes du bébé (caryotype). Il a l'avantage de pouvoir être réalisé plus tôt que l'amniocentèse (qui effectue le même diagnostic en prélevant du liquide amniotique), à partir de 11 semaines d'aménorrhée, au lieu de 15 semaines. « Si la patiente choisit ensuite de pratiquer une interruption de grossesse, celle-ci sera encore réalisable par aspiration, explique le Pr. Benachi. Alors qu'arrêter la grossesse après une amniocentèse implique un acc-



couchement, souvent plus dur à vivre psychologiquement.»

## Qu'apporte le nouveau test ?

Il analyse l'ADN du fœtus qui circule dans le sang maternel pour y rechercher les marqueurs de la trisomie. L'intérêt ? « Le dépistage actuellement proposé au premier trimestre entraîne 5% de « faux positifs », explique Alexandra Benachi, des grossesses cataloguées à risque alors qu'elles ne le sont

pas. » De ce fait, quelque 20 000 patientes chaque année subissent pour rien des examens invasifs qui entraînent 1% de fausses couches.

Dans les années qui viennent, ce test plus performant sera sans doute proposé à la place des marqueurs sériques et une simple prise de sang permettra d'éviter un grand nombre de procédures plus lourdes. Avant sa généralisation cependant, le test doit encore démontrer sa fiabilité en population générale. « Actuellement, il n'a été

évalué que pour les grossesses à risque élevé de trisomie 21 », précise le Pr. Benachi. Espérons aussi qu'il obtiendra alors son remboursement par la sécurité sociale (650 € caoutchou). »

Lorsque les résultats du test sanguin seront anormaux, biopsie ou amniocentèse resteront tout de même indispensables pour confirmer le diagnostic. Elles le sont également en cas de clarté nucale anormale car, dans 8% des cas, cette anomalie traduit d'autres malformations que la trisomie 21.

## TRISOMIE 21 : LES TESTS D'ADN SERAIENT PLUS FIAILES QUE L'AMNIOCENTÈSE

Les nouvelles générations de tests sanguins qui analysent l'ADN fœtal montreraient une efficacité supérieure aux techniques standards, selon les résultats d'une nouvelle étude.



L'analyse de l'ADN fœtal circulant dans le sang de la mère serait plus probante que l'amniocentèse pour le repérage de la trisomie 21. Ce nouveau test sanguin serait également plus à même de détecter deux autres anomalies chromosomiques moins fréquentes, à savoir la trisomie 13 et la trisomie 18. La revue médicale américaine *New England Journal of Medicine* confirme l'intérêt des tests génétiques sur les techniques standards dans le dépistage prénatal de la trisomie 21 et certaines maladies chromosomiques fœtales.

L'étude s'est basée sur 16 000 femmes enceintes âgées de 30 ans en moyenne et dont la grossesse était comprise entre dix et quatorze semaines.

Les analyses réalisées sur l'ADN fœtal présent dans le sang maternel ont détecté 21 cas de tri-

some 21, une maladie chromosomique, sur les 38 fœtus affectés. Ces résultats de tests ADN ont ensuite été confirmés par des examens du nouveau-né ou prénatals, ainsi que par des analyses génétiques post-natales. Les techniques standards de dépistage via l'amniocentèse ont détecté la trisomie 21 sur 30 fœtus sur les 38 affectés. L'amniocentèse est une procédure médicale qui consiste à prélever du liquide amniotique. Cette technique invasive de dépistage prénatal est associée à un risque de fausse couche.

En plus d'être plus fiable pour le dépistage de la trisomie 21, le test d'ADN fœtal s'est révélé plus performant en donnant moins de faux diagnostics positifs de l'ordre de 0,06 %, contre 5,4 % avec l'approche traditionnelle par amniocentèse. La trisomie 21 est une

maladie chromosomique considérée comme l'anomalie congénitale la plus fréquente en France.

## Les techniques standards encore indispensables

Néanmoins, il est trop tôt pour juger de l'efficacité du test d'ADN fœtal sur toutes les anomalies chromosomiques. Les techniques standards restent les seules à ce jour capables de « détecter le risque d'un ensemble d'autres anomalies du fœtus », nuancent les chercheurs de l'université de Californie, aux États-Unis.

Actuellement, en France, le dépistage génétique fœtal coûte cher (plus de 650 euros). Il s'adresse en priorité aux femmes qui présentent un risque de trisomie 21 fœtale plus élevé.

## PRENDRE SOIN DE SES GENEVES POUR PRÉVENIR LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

Réduire l'inflammation des genèves permettrait de diminuer le risque de maladies cardio-vasculaires, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Arteriosclerosis*. Il existerait un lien entre santé des genèves et la santé cardiaque. Malaux genèves ? Attention à votre cœur ! En effet, la santé orale serait liée à celle de notre cœur. Ce pourquoi les chercheurs rappellent qu'il est nécessaire de prendre soin de ses dents et de ses genèves pour réduire le risque de maladies cardiaques. Les chercheurs du Forsyth Center for Clinical and Translational Research du Massachusetts (USA) ont mis en avant une molécule, appelée Resolvin E1, qui réduit les inflammations aussi bien dans la bouche que dans le cœur.

Cette nouvelle étude souligne le lien réel qui existe entre santé oral et maladies cardiaques et confirme les résultats de précédentes recherches.

Ce rapport avait déjà été mis en avant par de précédentes études. En 2013, les chercheurs de la Harvard Medical School (États-Unis) avaient révélé que la parodontite (infection bactérienne des genèves) et l'athérosclérose (perte d'élasticité des artères) découlent toutes deux principalement d'une inflammation. Et que les conditions inflammatoires ont tendance à coexister chez les individus.

Les chercheurs de l'Université de Sydney (Australie) ont dévoilé que le traitement des genèves réduisait l'épaisseur de la paroi de leurs artères. Les effets de l'application de gel anti-inflammatoire sur les genèves étaient comparables à une baisse de 30% du «mauvais» cholestérol chez certains sujets.

### Informez le grand public

« Il est temps d'ajouter la santé orale à la liste comprenant l'hypertension, le cholestérol, le diabète ou la cigarette lorsque l'on veut surveiller sa santé cardiaque », soulignent les auteurs de cette étude.

« Le grand public comprend le lien entre la santé cardiaque et le bien-être général, et prend souvent les mesures appropriées pour prévenir les maladies cardiaques », explique le Dr. Has Turk, directeur du Forsyth's Center for Clinical and Translational Research du Massachusetts. « Nous avons besoin de plus de sensibilisation afin que le bien-être oral antérieurement catégorisé, étant données les connexions établies avec des troubles majeurs. »

# GROSSESSE : L'AMNIOCENTÈSE EN 5 QUESTIONS

*L'amniocentèse est fréquemment prescrite aux futures mamans qui approchent de la quarantaine est souvent employé comme une mesure de précaution. Voici quelques réponses aux questions que l'on se pose tout naturellement, pour mieux comprendre de quoi il s'agit.*

## L'amniocentèse est-elle obligatoire ?

Cet examen invasif qui permet d'étudier les chromosomes du fœtus dans le liquide amniotique, pratiqué entre la 15<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> semaine de grossesse en vue de rechercher des anomalies chromosomiques (notamment la trisomie 21), des maladies héréditaires ou des anomalies du système nerveux central, n'est plus aujourd'hui systématique pour les femmes âgées de plus de 38 ans. Grâce à une stratégie plus performante de dépistage de la trisomie 21 (échographie + dosage de marqueurs sanguins), les futures mamans françaises sont de moins en moins nombreuses à devoir subir une amniocentèse durant leur grossesse. L'Agence de la biomédecine annonce une baisse de 30% de ce type d'examen entre 2009 et 2010, baisse qui devrait encore s'intensifier en 2011.

## L'amniocentèse est-elle prise en charge ?

C'est le seul examen, avec la biopsie du trophoblaste (prélèvement des cellules placentaires) qui, de manière formelle, fait le diagnostic de trisomie. Il est remboursé par la Sécurité sociale s'il fait suite à une indication médicale (anomalie échographique, élévation des marqueurs sériques), et ce, quel que soit le terme de la grossesse.



## Comment se passe l'examen ?

Par le biais de l'échographie, le médecin contrôle d'abord les positions du placenta et du fœtus. Puis, il introduit une fine aiguille creuse à travers la paroi abdominale pour prélever stérilement du liquide amniotique.

L'examen lui-même dure de 1 à 2 minutes seulement. Les résultats sont ensuite disponi-

bles dans les trois semaines suivant le prélèvement.

## L'amniocentèse fait-elle mal ?

L'amniocentèse ne fait pas mal, car l'aiguille utilisée est très fine. D'ailleurs, l'examen est pratiqué sans anesthésie. On peut cependant utiliser un patch anesthésiant mis en place 1 heure avant le geste.

## Y a-t-il un risque pour mon bébé ?

Il existe un risque faible de fausse couche (1 sur 200), consécutif à une rupture de la poche des eaux après une amniocentèse. Voilà pourquoi on réalise le prélèvement sous contrôle échographique, afin de bien localiser le placenta et le fœtus. Pour la maman, un grand repos est toutefois conseillé dans la journée suivant l'examen.

## TRISOMIE 21 : DES CHERCHEURS NEUTRALISENT LE CHROMOSOME EN TROP

Au cours de recherches in vitro, des chercheurs américains et canadiens sont parvenus à isoler le chromosome responsable de la trisomie 21. Cette expérience menée en laboratoire par des chercheurs de l'école de médecine du Massachusetts est une avancée spectaculaire en matière de recherche génétique. Jusqu'à présent, la correction d'un chromosome semblait hors de portée. Mais en se servant, lors d'une expérience in vitro, d'un mécanisme qui intervient à l'état embryonnaire, les chercheurs ont réussi, pour la



première fois à inactiver le chromosome « en trop » sur le chromosome 21, responsable du syndrome de Down.

Les hommes naissent normalement avec 23 paires de chromosomes, soit au total 46 chromosomes, porteurs

des gènes indispensables à la vie. Les personnes atteintes de syndrome de Down sont nées avec trois (au lieu de deux) chromosomes 21. Après cette expérience réussie in vitro, l'équipe du Dr Jeanne Lawrence va tester cette correction sur des souris qui ont été génétiquement modifiées pour être atteintes de trisomie 21. Les résultats devraient être connus d'ici un an. Il est encore beaucoup trop tôt pour envisager de pouvoir corriger la trisomie 21 « in utero » mais cette découverte ouvre la voie à de nouvelles connaissances sur cette anomalie génétique.

## GABON : Un important parti de l'opposition participera aux élections législatives d'avril



L'Union nationale, l'un des principaux partis de la Coalition pour une nouvelle République dirigée par le chef de l'opposition gabonaise Jean Ping, a fait part à Libreville de son intention ainsi que celle d'autres partis de la même coalition de participer aux élections législatives prévues en avril prochain.

Plusieurs partis politiques membres de cette coalition, dont l'Union nationale, travaillent actuellement sur le dossier", a affirmé samedi son président Zacharie Myboto dans une déclaration lue à l'occasion de la célébration du 8e anniversaire de ce parti dont l'ambition, à sa création, était de regrouper toute l'opposition gabonaise.

Les élections législatives ont été reportées à deux reprises.

Elles auraient dû se tenir en décembre 2016 mais ont été reportées en raison de la crise post-électorale engendrée par la contestation de la réélection du président Ali Bongo Ondimba.

Le mois de juillet 2017 était par la suite retenu mais le gouvernement avait sollicité un nouveau report du scrutin auprès de la Cour constitutionnelle pour permettre de modifier la Constitution tel que recommandé par le dialogue politique national organisé dans le pays dans la perspective des lendemains électoraux apaisés.

La Cour constitutionnelle avait décidé de reporter le scrutin à fin avril 2018.

Depuis quelques mois, le gouvernement multiplie les actions pour tenir ce délai.

La Constitution a été révisée. Le nombre de députés à l'Assemblée nationale a été revu.

Malgré ce processus qui semble être lancé, Jean Ping qui revendique toujours sa victoire à la dernière élection présidentielle dit qu'il ne souhaite pas participer à ces élections.

Son "refus" a créé des hésitations au sein de la coalition.

En 2011, l'opposition avait boycotté les élections législatives, ce qui a permis au parti au pouvoir de diriger le pays sans partage.

## MONDE ARABE

# Tenue des travaux du 3<sup>e</sup> Congrès du Parlement arabe au Caire

Les travaux du 3<sup>e</sup> Congrès du Parlement arabe et des présidents des assemblées et parlements arabes se sont ouverts, samedi au Caire, sous le thème, "Ensemble contre le terrorisme", et avec la participation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja.



Le congrès examinera les efforts des pays arabes pour lutter contre l'extrémisme en vue de soumettre, après approbation, un "document arabe" à la 29<sup>e</sup> session de la Ligue des Etats arabes à l'effet de juguler le courant

terroriste. Cette réunion entend proposer un traitement global du terrorisme, selon une approche et une vision nouvelles, adossées à des mesures à vocation sociale, intellectuelle et économique.

Le Secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes, Ahmed Abou Al Gheita a relevé que ce conclave revêt une importance toute particulière en ce qu'il se penchera sur l'élaboration d'une "vision arabe globale" pour

venir à bout du terrorisme. "Il n'y a aucun autre dossier qui suscite autant d'unanimité dans le monde arabe que celui de la lutte anti-terrorisme", a-t-il dit. Il a, à ce propos, appelé les parlements arabes à penser des mesures, lois et législations pour permettre aux gouvernements, aux appareils sécuritaires, aux religieux et aux sensibilités sociétales d'endiguer ce "fléau dévastateur" qui n'a aucun lien avec l'essence de la religion.

La rencontre du parlement arabe et des présidents des assemblées et parlements arabes sera sanctionnée par une déclaration finale au sujet des développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, dont la situation à El Qods.

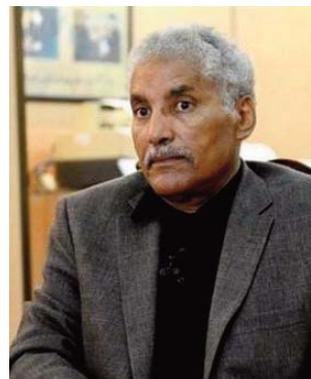
## SAHARA OCCIDENTAL:

# Sidati souhaite que la réunion avec l'UE soit « le premier pas d'une approche plus constructive »

Le ministre délégué sahraoui auprès de l'Europe, membre du Secrétariat national du Front Polisario, Mohamed Sidati, a dit avoir accueilli "favorablement" l'invitation de l'exécutif européen, exprimant son souhait que cette démarche soit "le premier pas d'une approche plus constructive de la part de la Commission" sur le conflit au Sahara occidental.

"Au cours de la réunion, nous avons exprimé notre profonde préoccupation au sujet des négociations en cours pour inclure le Sahara occidental dans l'accord commercial UE-Maroc", a-t-il déclaré, confirmant des informations faisant état d'une invitation adressée par l'UE au ministre sahraoui, pour participer aux consultations menées par l'exécutif européen dans le cadre des négociations pour la modification de l'accord de libéralisation agricole UE-Maroc.

Selon le ministre sahraoui, les discussions avec les représentants de la Commission européenne ont porté sur "un large éventail de questions" et sur "les tentatives en cours pour inclure le Sahara occidental dans les accords commerciaux UE-Maroc sans le consentement du peuple sahraoui à travers son représentant légitime, le Front Polisario".



Il a affirmé, à ce propos, avoir exprimé aux représentants de la Commission européenne ses regrets face à "l'absence d'un processus transparent, légal et crédible pour obtenir le consentement du Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui".

Mohamed Sidati a rappelé, à ce titre, que tout accord économique entre l'UE et le Maroc qui n'exclut pas explicitement le Sahara occidental du champ d'application de l'accord "continuera à renforcer l'occupation illégale des

territoires sahraouis par le Maroc", réaffirmant sa "confiance en le droit de l'UE" et sa "disposition à retourner devant la Cour européenne de justice sur de telles questions".

Les discussions avec les responsables européens, a-t-il poursuivi, ont porté également sur la "nécessité pour l'UE de jouer un rôle plus proactif en soutenant les efforts visant à relancer le processus de paix au Sahara occidental sous l'égide de l'ONU".

Réitérant l'engagement "sans équivoque" du Front Polisario en faveur du processus de paix de l'ONU et son soutien "continu et constructif" aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Horst Kohler, le ministre sahraoui a appelé l'UE à "veiller à ce qu'aucun obstacle ne soit dressé aux efforts de M. Kohler".

"Le Front Polisario reste ouvert et prêt pour un engagement constructif dans le domaine du commerce et la coopération avec l'UE dans le cadre du droit international et européen", a-t-il ajouté, soulignant qu'"un avenir durable, stable et prospère pour le Maghreb n'est possible que par le respect mutuel du droit international, de la justice, du principe de l'autodétermination et des droits fondamentaux des peuples".

## NIGERIA :

# Boko Haram libère un groupe de 13 prisonniers

Le groupe terroriste nigérian Boko Haram a relâché un groupe de treize prisonniers, des policières et des confédérés, enlevés l'année dernière, a annoncé samedi la présidence nigériane, sans donner de détails sur cette opération.

Un groupe de dix policières avait été kidnappé en juin dernier lors d'une embuscade dans les environs de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria.

Trois confédérés de l'université de Maiduguri avaient été enlevés en juillet dernier au cours d'une mission de recherches sur le pétrole dans le nord-est du pays également.

Leur libération fait suite à une série de négociations dirigées par le président Buhari et soutenues par le



Comité international de la Croix-Rouge (CICR)", a déclaré le porte-parole de la présidence, Garba Shehu, dans un communiqué.

Les 13 personnes sont en route vers Abuja avec l'assistance de l'armée et de l'aviation nigériane, ont indiqué les autorités nigériennes.

Le président Muhammadu Buhari avait affirmé en décembre 2015 que Boko Haram était "techniquement battu" face à la reprise de l'armée nigériane.

Fin novembre, il a déclaré que les attaques de villages et les attentats-suicides, qui se sont à nouveau accélérés, ne sont que les "derniers coups de pied d'un cheval mourant". L'insurrection a fait au moins 20.000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis 2009.

## ATTAQUES ISRAËLIENNES EN SYRIE: Des débris d'un objet militaire retrouvés en Jordanie

Des débris d'un objet militaire inconnu ont été découverts dans la province d'Irbid (nord-ouest de la Jordanie) après les frappes aériennes israéliennes visant le territoire syrien, ont annoncé les forces de sécurité locales.

Les organes compétents étudient actuellement les débris d'un objet militaire tombé dans la localité non-habité de Malka, située dans la province d'Irbid.

L'origine de ces débris n'est pas établie pour le moment, indique un communiqué des forces de sécurité.

Fayez al-Dwairi, un expert militaire, a supposé dans une déclaration à l'agence russe Sputnik qu'il s'agissait d'un missile tiré par la DCA syrienne pour riposter aux frappes israéliennes, survenues samedi en Syrie.

L'objet militaire tombé dans le village de Malka n'est



rien d'autre qu'un missile syrien SA-5 (du système de missiles sol-air S-200, ndlr.) qui s'est perdu et est tombé dans le nord de la Jordanie", a indiqué l'expert.

Une série d'attaques aériennes israéliennes ont été effectuées samedi en Syrie, contre des objectifs militaires syriens, lors desquelles la défense anti-aérienne syrienne a riposté en abattant un appareil israélien.

A Damas, l'agence de presse Sana a affirmé que la DCA avait repoussé les avions

israéliens et touché "plus d'un", faisant état de raids contre des installations militaires près de Damas, dans le centre et le sud du pays.

Selon le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) Rami Abdel Rahmane, des raids israéliens ont visé dans l'est de la province de Homs (centre).

Lors de l'attaque, Israël a confirmé avoir perdu un de ses appareils, un F-16.

L'avion s'est écrasé après avoir essuyé des tirs de la défense anti-aérienne syrienne.

## Syrie: Washington entrave l'adoption à l'ONU d'un projet de résolution russe sur les attaques chimiques

Le délégué permanent de Russie auprès de l'ONU, Vassily Nebenzia, a affirmé que les Etats-Unis continuent à "entraver" l'adoption par le Conseil de sécurité d'un projet de résolution russe concernant l'enquête sur les attaques chimiques en Syrie.

Cité samedi par l'agence de presse Tass, M. Nebenzia a déclaré vendredi aux journalistes russes: "Nous n'avons jamais mis en doute la nécessité d'un mécanisme d'enquête indépendant sur l'usage des armes chimiques en Syrie", ajoutant que c'est pour

cette raison que la Russie avait soumis un nouveau projet de résolution à cet égard.

Il a indiqué que Washington avait refusé le projet de résolution russe et insisté sur la reprise du travail du mécanisme conjoint ONU-OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) pour enquêter sur les attaques chimiques en Syrie, tout en accusant la Russie d'être derrière l'arrêt de l'action de ce mécanisme.

Le mécanisme d'enquête a arrêté à cause du refus par Washington et d'autres pays

du projet russe sur le prolongement de son action avec une modification de cette action de façon qui se conforme aux critères de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Le représentant de la Russie a en outre fait savoir que les Etats-Unis cherchent "depuis longtemps" à obliger les membres de l'OIAC à adopter une nouvelle résolution qui condamne le gouvernement syrien sous prétexte qu'il utilise les armes chimiques, et à transférer cette affaire au Conseil de sécurité.

## SUÈDE Attentat de Stockholm : un Ouzbek radicalisé devant le tribunal

Un Ouzbek radicalisé Rakhmat Akilov est jugé à partir de demain devant le tribunal de Stockholm, accusé d'avoir tué cinq passants l'an dernier dans la capitale suédoise en fonçant sur la foule au volant d'un camion, ont rapporté les médias.

Rakhmat Akilov avait lancé le vendredi 7 avril 2017, un camion de livraison volé à près de 90 km/h dans une rue piétonne et commerçante très fréquentée de Stockholm et à une heure d'affluence, faisant cinq morts et 10 blessés.

Le camion avait fini sa course dans la vitrine d'un grand magasin.

Au lieu d'exploser, les bouteilles de gaz disposées dans la cabine pour faire un maximum de victimes s'étaient enflammées, n'occasionnant que des dégâts matériels.

L'accusé avait été arrêté quelques heures plus tard dans l'agglomération stockholmaise.

Il avait reconnu les faits en garde à vue.

Selon l'acte d'accusation, Rakhmat Akilov, né en 1978, et qui avait prêté allégeance au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), voulait "contraire la Suède à mettre fin à ses activités de formation au sein de la coalition internationale contre l'Etat islamique en Irak".

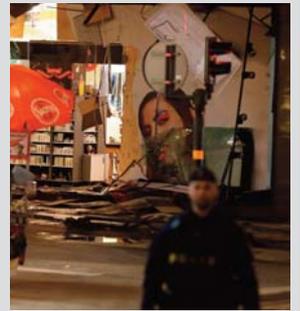
Son procès s'ouvre dans un contexte de pré-campagne pour les législatives de septembre dont la sécurité, les moyens donnés à la police et l'intégration seront les principaux enjeux, devant l'éducation et la santé. "Les Suédois veulent se sentir en sécurité", explique Toivo Sjören, directeur de l'institut d'opinion Kantar Sifo.

Les débats qui se tiendront sous haute sécurité au tribunal de Stockholm doivent permettre de mieux cerner la personnalité de l'accusé qui s'exprimera à partir du 20 février, avant le verdict prévu pour juin.

Le ministère public dresse de ce travailleur clandestin esseulé, consommateur de stupéfiants, le portrait d'un homme sans réseau, radicalisé peu avant son attaque meurtrière.

Les policiers continuent néanmoins leurs investigations pour identifier ses contacts et d'éventuelles complicités.

L'enquête a révélé l'existence de discussions remontant au moins à janvier 2017 sur des messageries dans lesquelles l'accusé indique à divers



interlocuteurs, non identifiés, ses intentions.

Parmi les parties civiles, Irina Zamanova, une Ukrainienne de 38 ans grièvement blessée, qui porte une prothèse à la jambe droite après une amputation, citée dimanche par l'AFP, racontant: "Tous les matins, je me lève avec l'idée que j'étais en bonne santé, que j'étais capable de travailler."

Je ne comptais que sur moi-même et maintenant, je dépends d'allocations, de l'aide que les gens peuvent m'apporter".

Arrivé au début de la vague des grandes migrations en 2014, Rakhmat Akilov s'est vu débouté de sa demande de permis de séjour en juin 2016. Il est ensuite entré en clandestinité pour éviter son expulsion. Père de quatre enfants, il vivait seul en Suède, sans sa famille restée en Ouzbékistan.

La police ouzbèke l'a accusé d'avoir tenté de rejoindre Daech en Syrie via la Turquie en 2015.

Aucune preuve n'est venue confirmer ces allégations.

La Suède n'avait jusque-là été visée qu'une seule fois par un attentat: en décembre 2010 un homme avait mené une attaque suicide à la bombe, dans le centre de Stockholm.

Il avait légèrement blessé des passants. Depuis octobre 2010, la menace terroriste en Suède reste "élevée", au niveau 3 sur une échelle de 5. Les services de sécurité suédois redoutent en particulier le retour des jeunes partis en Syrie.

Selon ces sources, quelque 300 personnes ont quitté la Suède pour rejoindre les rangs de groupes terroristes en Syrie et en Irak depuis 2012. Environ 140 sont revenues et "une cinquantaine" ont été tués.

## RUSSIE: 2 terroristes tués dans le Caucase



Deux terroristes ont été tués en Ingouchie, petite république du Caucase russe, voisine de la Tchétchénie, a annoncé samedi le Comité national de lutte contre le terrorisme du pays.

Des officiels d'application de la loi ont assiégé les deux terroristes, dont l'un figure sur la liste fédérale des personnes recherchées et est accusé de liens avec le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) près du village d'Ali Yurt, dans le district de Nazran, a indiqué le comité.

"Les deux criminels ont été tués" lors d'un échange de tirs, a fait savoir le comité, ajoutant que "des armes, des munitions, des engins explosifs et d'autres équipements" ont été trouvés sur le site de l'opération. Une enquête plus approfondie est en cours, a-t-il ajouté.

## MONDE ARABE Les présidents des Parlements arabes appellent à boycotter les pays reconnaissant El-Qods capitale d'Israël

Les présidents des assemblées et parlements arabes ont appelé samedi à suspendre les relations avec tous les Etats qui transfèrent leurs ambassades à El Qods ou reconnaissent la ville occupée comme capitale d'Israël, soulignant la nécessité de faire preuve d'intransigeance avec les pays n'ayant pas voté pour la résolution onusienne relative à la ville Sainte.

Les présidents des parlements arabes ont appelé, au terme des travaux de leur congrès annuel qui s'est tenu au Caire (Egypte), le sommet de la Ligue arabe devant se tenir mars prochain en Arabie Saoudite,



à mettre en application la résolution du sommet d'Amman de 1980 concernant le boycott des gouvernements qui transfèrent leurs ambassades de Tel Aviv à El Qods occupée, et qui a été réitéré dans plusieurs sommets arabes

(Bagdad 1990 et Le Caire 2000), a indiqué un communiqué du Conseil national palestinien dont une copie est parvenue à l'APS.

Dans leur déclaration finale, les congressistes ont réitéré leur soutien à la direction et aux institutions

palestiniennes et à toutes les politiques et décisions prises pour contrecarrer la décision de l'administration américaine relative à El-Qods. Le Congrès des présidents des parlements arabes, qui a vu la participation d'une délégation du Conseil national palestinien, a été consacré notamment à l'examen des derniers développements de la situation à El-Qods occupée et aux retombées de la décision de l'administration américaine de transférer son ambassade à la ville occupée et de considérer la ville sainte comme capitale Israël.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

## L'Algérie abrite à partir d'aujourd'hui le forum régional de développement et l'atelier régional sur les nouvelles technologies

L'Algérie abrite, à partir de ce jour, un forum régional de développement pour les Etats arabes et un atelier régional sur les nouvelles technologies, indique dimanche un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

Ce forum qui s'étale sur deux jours, intervient en "application des résolutions de la Conférence pléni-potentielle tenue à Busan (République de Corée) en 2014 et conformément aux décisions approuvées lors de la Conférence mondiale de développement des Télécommunications (CMDT-17), tenue à Buenos Aires (Argentine) en 2017", note la même source.

Organisé par le Bureau régional arabe de l'Union internationale des télécommunications (UIT) sous le thème "Les TIC au service des objectifs de développement durable : Vers la mise en œuvre des résultats de la CMDT-17", le forum régional de développement pour les Etats arabes a pour principal objectif "l'évaluation des orientations stratégiques pour le programme opérationnel régio-



nal pour la période 2018-2021, y compris la mise en œuvre des cinq initiatives régionales adoptées par la CMDT-17, à savoir : environnement, changements climatiques et télécommunications d'urgence, instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications et des TIC, inclusion financière numérique, internet des objets, villes intelligentes (Smart-Cities) et Méga données (Big Data), innovation et entrepreneuriat".

Le forum sera suivi les 14 et 15 février d'un atelier régional sur les nouvelles technologies qui examinera les aspects liés à l'adoption et à la mise en œuvre des nouvelles technologies, telles que la

5G et le Cloud Computing et verra la participation de représentants de l'UIT, de la Ligue des pays arabes, des administrations arabes chargées des TIC, en plus d'académiciens, chercheurs et d'autres acteurs du secteur.

Cette rencontre sera une opportunité pour "offrir un dialogue de haut niveau entre le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT et les décideurs des Etats membres de l'UIT et des membres du secteur, afin de mettre l'accent, en particulier, sur les initiatives régionales en vue de renforcer la présence de l'UIT et à adapter par la même les travaux de ce Bureau au niveau de la région", a-t-on expliqué.

## Histoire

### SOUK AHRAS : La commune de Taoura commémore le 60e anniversaire de la mort du chahid Sebti Boumaâraf

La commune de Taoura (Souk-Ahras) a commémoré dimanche dans le recueillement le 60ème anniversaire de la mort du chahid Sebti Boumaâraf (1926-1958) tombé au champ d'honneur au cours d'un accrochage avec l'armée coloniale française à Oued laâkes.

Les autorités civiles et militaires de la wilaya, des moudjahidine et de nombreux citoyens se sont recueillis au cimetière des martyrs de Taoura, puis au village de Battoum, devant la stèle commémorative de cette bataille qui aura coûté la vie à 140 moudjahidine pour ne laisser que 18 survivants.

Le secrétaire de wilaya du bureau de Souk-Ahras de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Larbi Oudainia, a prononcé à cette occasion une allocution au cours de laquelle il a mis en avant le sens des valeurs et le courage de Sebti Boumaâraf qui, par son génie, avait su mener de nombreuses attaques contre les forces coloniales. M. Oudainia est également revenu sur cette bataille, de deux jours, rappelant que les premiers accrochages entre les moudjahidine de la 7e et 8e compagnies de l'Armée de libération nationale (ALN), sous le commandement de Hamma Ghellis et Sebti Boumaâraf et les troupes de l'armée coloniale ont eu lieu à l'aube du 11 février 1958. Au lendemain de cet âpre engagement, dont le rapport de force était nettement à l'avantage de l'armée coloniale française, Sebti Boumaâraf est tombé au champ d'honneur.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PATRIMOINE CULTUREL DE GHARDAIA :

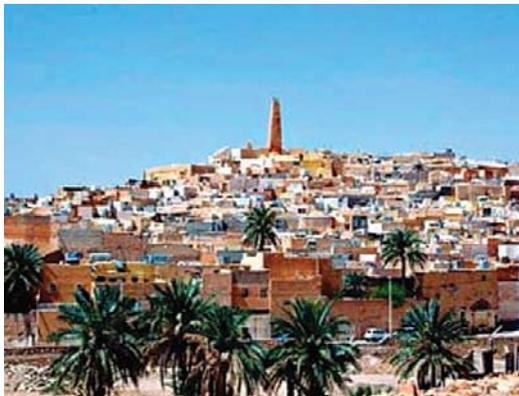
# Opération d'urgence pour effacer les stigmates des douloureux événements

Une opération d'urgence visant à effacer les stigmates des malheureux événements qu'a connus la région du M'zab a été approuvée et sera «incessamment» lancée par la direction de la Conservation et de la Restauration du patrimoine culturel du ministère de la Culture, a indiqué le chargé du patrimoine à la direction de la Culture de Ghardaïa.

Cette opération, qui a été précédée par un diagnostic exhaustif et minutieux par des experts en matière de restauration du patrimoine culturel et architectural, conformément à la loi sur le patrimoine du 04/98, a pris du temps notamment dans les procédures d'approbation de chaque phase d'étude du ministère de tutelle, a précisé Mohamed Alouani.

Ces études ont été réalisées en quatre phases pour chaque site par des experts avec la participation des membres de la société civile, en vue de redonner à ces trésors culturels leurs valeurs d'antan et faire en sorte qu'ils contribuent au développement économique local, notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a-t-il ajouté.

Le lancement de l'opération de restauration s'effectuera «incessamment» dans la transparence avec l'implication de la société civile après l'approbation par la tutelle de la quatrième phase qui a



été achevée», a rassuré le responsable du patrimoine à la direction de la Culture de Ghardaïa, soulignant que toute intervention dans un secteur classé «secteur sauvegardé» est soumise à une approbation de la tutelle.

Pour sa part, le tissu associatif local a déploré que l'opération de restauration et de mise en état des monuments funéraires et autres cimetières affectés lors des douloureux événements qu'a connus la vallée du M'zab peine à se concrétiser sur le terrain.

Dans une lettre adressée aux autorités compétentes, dont une copie a été remise à l'APS, les membres du tissu associatif activant dans la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel du M'zab ont jugé que le

programme d'urgence de restauration de cinq sites, inscrit par les pouvoirs publics en 2014, tardait à se matérialiser sur le terrain après que la région de Ghardaïa ait retrouvé la paix et la quiétude.

Les membres du tissu associatif tirent une sonnette d'alarme sur la «dégradation avancée» de ce patrimoine composé essentiellement de monuments funéraires, tels les cimetières de Baba Aïssa Oulawan et Baba Oudjema, le mausolée de Ammi-Moussa l'un des premiers fondateurs du Ksar de Ghardaïa l'an 1100, la mosquée Ammi-Said et la place El-Rahba du Ksar de Ghardaïa.

«Ce patrimoine qui se dégrade de jour en jour à cause des vicissitudes du temps, de la cruauté des intempéries, et les effets de

l'Homme, entache le passé prestigieux du M'Zab et demande une intervention urgente à l'orée de la saison printanière 2018 prometteuse en matière de relance de l'activité culturelle et touristique dans la région», selon le même document.

Les membres du mouvement associatif local ont ainsi lancé un appel pressant afin de juguler la détérioration de ce patrimoine, de le restaurer, de le valoriser et d'y travailler ensemble à lui trouver des solutions susceptibles de sauvegarder ce patrimoine et lui rendre vie.

La vallée du M'zab, qui compte quatre communes (Ghardaïa, Bounoura, El-Atteuf et Daya Ben-Dahoua), regroupe une pentapole de ksars fondée au 10ème siècle et édifée pour une vie communautaire en respectant la structure sociologique des habitants.

Le périmètre de la vallée du M'zab, qui couvre une superficie de 4.000 hectares avec son bâti traditionnel, ses palmeraies, son système ancestral d'irrigation, ses monuments et sites historiques estimés à plus de 200 sites, a été classée en tant que patrimoine mondial en 1982.

Cette vallée a été également classée par les pouvoirs publics comme «secteur sauvegardé» en promulguant le 4 juin 2005 un décret exécutif N 05/209 qui permet l'élaboration d'un plan de sauvegarde en conformité avec la loi sur le patrimoine 04/98 du 15/07/1998.

## SELON UNE ÉTUDE L'amazighité, un facteur d'unité et homogénéité pour les peuples maghrébins

L'amazighité, en tant que langue et identité, est un facteur d'unité et d'homogénéité pour les peuples du Maghreb, révèle une étude comparative réalisée à l'échelle régionale.

Intitulée «La gouvernance de la diversité : la situation des communautés amazighes en Afrique du Nord», l'étude a été présentée samedi à Alger par son promoteur, le sociologue Nacer Djabi, en présence des ses principaux concepteurs, en l'occurrence des chercheurs algériens du centre de recherches pour le développement international (CREAD), en collaboration avec des chercheurs marocains, tunisiens, libyens et égyptiens.

L'étude énonce que l'amazighité «est un facteur d'unité et d'homogénéité pour les peuples maghrébins», de même qu'elle constitue «un élément fédérateur des composantes des peuples de la région». Selon M. Djabi, ce travail de recherche «ne s'est pas appuyé sur une hypothèse ethnique, mais sur les ingrédients communs aux peuples de l'Afrique du Nord, à savoir la langue, la culture, l'identité et l'histoire commune, ainsi que le sentiment d'appartenance à une même sphère géographique», précisant que «mêmes les populations non berbérophones ont été incluses dès lors que l'amazighité est une question fondamentalement sociologique».

Financée par un institut canadien et étalée sur environ 400 pages, cette étude a nécessité 24 mois de recherches menées dans neuf régions des cinq pays concernés, a fait savoir M. Djabi, promettant que cette étude sera mise à la disposition des chercheurs et du grand public «dans quelques semaines» en Arabe, en Français et, plus tard, en Anglais.

Le sociologue a, toutefois, mis en garde contre «la politisation de l'amazighité», estimant que cette question «est du ressort de l'ensemble de la société et des générations futures».

Il s'est, en outre, félicité des «progrès considérables» réalisés ces dernières années dans la promotion de la langue et de l'identité amazighes, ajoutant que cela «peut constituer un rempart contre les velléités d'instrumentalisation de cette question». Lors de la présentation de cette étude, des exposés comparatifs sur l'évolution de la revendication amazighe dans les pays concernés ont été présentés.

Ils ont mis en avant le processus historique de l'amazighité dans chaque pays, ainsi que les difficultés ayant entravé la mise en œuvre de ce processus avant son aboutissement.

## JOURNÉES «TOUAT-CINÉMA» À ADRAR :

# Projection de plus de 20 documentaires et cours métrages

Plus d'une vingtaine de documentaires et de courts métrages ont été projetés lors des journées cinématographiques «Touat-Cinéma» abritées samedi par la salle de cinéma Afrah d'Adrar. Initiée par la Maison de la culture d'Adrar, cette manifestation s'assigne pour tâche la prospection et l'encouragement des talents artistiques locaux en matière de production audiovisuelle et la création d'espaces de projection de documentaires à la satisfaction des jeunes producteurs, ont indiqué les organisateurs.

Ces œuvres cinématographiques traitent de divers thèmes, dont les «essais nucléaires coloniaux à Reggane», «la cause palestinienne», «l'enseignement coranique à Adrar», «le tourisme saharien», «la poésie populaire» et «le

patrimoine d'Ahellil dans le Gourara». Ces projections cinématographiques ont été suivies d'un large débat des participants, jury et public, sur divers volets liés notamment à la préparation et production des films documentaires et de courts métrages, le scénario, la mise en scène, le thème, en sus des techniques de montage, effets sonores et visuels et l'exploitation des archives dans la production.

Les participants au «Touat-Cinéma» ont salué cette initiative qui met en valeur leurs efforts de production cinématographique et qui constitue une vitrine pour la vulgarisation de leurs produits, leurs appréciations par les spécialistes en vue de leur permettre de se corriger, de développer et de perfectionner à l'avenir leurs œuvres dans le domaine.



## SÉTIF :

# Ouverture d'un espace mensuel pour le théâtre à la maison de la culture Houari-Boumediene



Un espace mensuel dédié au théâtre a été institué samedi à la maison de la culture Houari Boumediene de la ville de Sétif, a-t-on appris du directeur de l'établissement Abderzak Bouche-nak. Baptisée «rencontre mensuelle théâtrale» et destinée à favoriser les échanges entre jeunes et anciens artistes et dramaturges, la première édition de cette initiative a donné lieu à la présentation la pièce El Hafila (le bus) écrite par Mourad Bencheikh et réalisé par Nabil Bensekka qui a

été suivie de débats avec les concepteurs du spectacle.

L'objectif de «rencontre mensuelle théâtrale» est de préparer le terrain pour la relance des journées théâtrales de la ville de Sétif dont l'organisation a cessé depuis plusieurs années, a souligné le directeur de la maison de la culture. Plusieurs artistes ont assisté à l'initiative dont le comédien Antar Hellal, le réalisateur Ali Aïssaoui de Constantine, le réalisateur Bouzid Chaouki de Batna, Rachid Maâmria de Bejaïa et Ra-

bie Kechi de Bordj Bou Arreridj. Les deux auteurs Djamel Gharib et Mounir Zelaki ont animé une vente dédicace de leurs récents livres en marge de la rencontre qui a donné lieu également à la distinction de l'un des anciens hommes de théâtre de Sétif l'artiste et moudjahid Rabie Gherzouli qui a fait ses débuts théâtraux en 1938 au sein de la première troupe et premier groupe des Scouts musulmans algériens, fondés par le chahid Hassan Belkired.

# Programme de la soirée

**TF1** 21:00

## Les bracelets rouges

Avec : Audran Cattin , Louna Espinosa



Sarah, qui a été victime d'un arrêt cardiaque, est réanimée. D'autres examens l'attendent : l'adolescente est soumise à un scanner. Sur le trajet, elle croise le chemin de Clément. Roxane persuade Thomas de terminer son plateau repas, unique façon d'être autorisé à quitter sa chambre. Tous deux font le mur et se retrouvent seuls pour la première fois. Nathalie, la mère de Côme, passe un entretien pour intégrer l'association «Les blouses roses»...

**France 2** 23:30

## Rizzoli & Isles

Réalisateur : Gregory Prange  
Avec : Angèle Harmon , Sasha Alexander



Jane et Frankie s'élancent à la poursuite de l'homme qui a provoqué une fusillade lors du mariage de Korsak et Kiki. Légèrement blessée, Maura porte secours à Nina qui semble plus sérieusement touchée. Hélas, le fugitif réussit à prendre la fuite. Jane est persuadée que l'auteur de cette attaque n'est autre qu'Alice Sands, son ennemie jurée. Avec l'aide de toute l'équipe, elle démarre une traque impitoyable pour neutraliser définitivement Alice.

**France 3** 20:55

## Le monde de Jamy

Saison épisode 3 - Culture Infos / France 2018



Quelque 100 000 chiots et chatons naissent en France chaque année. Ce nouveau numéro montre les premiers pas de nos boules de poils préférées à travers le destin de Nuba, un westie, et de Napoli, un petit chat d'élevage, de leur naissance à leur adoption vers l'âge de deux mois. Durant cette période intense, ces animaux connaissent une croissance accélérée. Nourriture, chasse, propreté, codes de la vie en groupe... les étapes décisives sont décryptées par des vétérinaires comportementalistes tandis que des caméras placées dans les enclos filment des scènes d'apprentissage rarissimes.

**CANAL+** 20:00

## Baron Noir

Réalisateur : Antoine Chevrollier  
Avec : Kad Merad , Anna Mouglalis



Philippe sort grandi du débat télévisé en défendant l'idée d'un référendum sur la mixité scolaire. Il se sent néanmoins humilié lorsque le juge le place sous surveillance électronique à l'aide d'un bracelet qu'il devra porter quotidiennement. Thorigny parvient à convaincre plusieurs dirigeants du centre gauche et du centre droite pour construire un mouvement capable de le porter lors de la prochaine élection présidentielle.

**6** 21:00

## Scènes de ménages : Aventures sous les tropiques

Avec : Valérie Karsenti , Frédéric Bouraly  
Guest star : Medi Sadoun , Eva Darlan



Partis à l'aventure, les couples transposent leurs disputes sous des latitudes exotiques. Emma et Fabien s'engagent dans un voyage humanitaire en Amérique du Sud pour distribuer des fournitures scolaires dans un village isolé au milieu de la jungle. Huguette et Raymond ont gagné un séjour de luxe dans un paradis lointain. Pour son premier voyage officiel en tant que maire, José prend la direction de La Réunion avec Liliane. Quant à Philippe et Camille, ils se retrouvent sous les tropiques pour tenter de raisonner le père de Philippe, qui a tout quitté pour suivre une jeune femme de 20 ans...

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°1794

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		7					5		
2			7			8			
	8			6	5			9	
		2				1			
		9			4				
3				7					
9		2	5		4				
	4			1		8			
7				5		9	8		

			8					9	
	7			6			4		
		9			4	5			3
			9					1	
			4						9
			6					3	
9		3	2		9	3	2		7
		4			3			4	
				7					2

		4			3		1	7			8				7
1			6		7			3		1		8		5	
	5			3	9		4				6		5	9	
		2				6					2				4
		5			4						1		3		
	7				5						7			2	
5			3	2			4				6		9	7	
		9			1					8					8
	2					6									

							8								
							6						5	9	
							2								4
							1							3	
							7							2	
							6						9	7	
							3							4	
							8								
															6



“Les criminels savent pourquoi ils sont condamnés, pas les malades.”

\* Christine Orban

## Mots croisés n°1794

**Verticalement :**

- Pruderie
- Planète - Aigres
- Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
- Ville du Pérou - Spectacle
- Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
- Ville d'Italie - Einsteinium

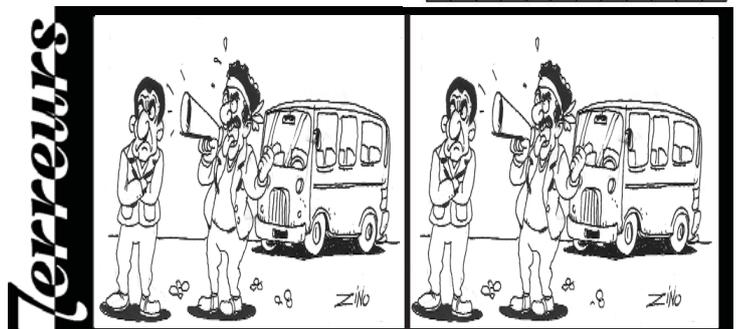
**Horizontalement :**

- Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
- Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
- Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - éatin
- Fille de Cadmus - Retarder
- Objectifs - Médicament dont l'alcool est

- Silicium - Riv. de Roumanie - Tour - Sinon
- épiphyte - Baie des côtes de Honshu
- Décliner
- Infinitif - Addition - Gamin de Paris
- Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
- Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

l'excipient  
6.Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)  
7.Candide - Racaille  
8.Déca - Neptunium - Adj. possessif - Cadurium  
9.Amagrès - Indisida  
10.Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie  
11.Colère - Problème - Trinitrotoluène  
12.Tromperies

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												



Grille géante n° 494

experts en herbe réveil végétal	soigner pressante	impertunas alcool de céréale	enquêtes les unes dans les autres	pantalons de toile démontons	cubes de jeu disposés	volcan sicilien remarquera
allure numérotations d'imprimés			aventure résonnera			possessif blasphématoire
immaculé gentil matou		la famille (les) faisait feu	venus au monde militeras		chastes tombe	pronom très personnel vase
riqides		mauvaise école accidenté		éructe porte de sortie	creusai sous mi	
déréalque		hôtels de ville société fermée			trimait quittoine	très court te soulagais
affermiras				improductive rondes et aplatis		
délicatesse	posa un œil retraite sûre		étable à porcs regon		baie du Japon Fin d'infinif	
bête de scène coincera			poison de quèpe éliminée			forme de ferrure trou-vaïlle
				flèches escroquas		
dilapidée	décor incrusté broustera				jours romains troupe ancienne	
médicament liquide	or du physicien liquide nutritif		bâties en force atomes chargés		hardi savant musulman	se perd dans ses pensées
				grand violon en matière de		amas de graines colorées en brun
il vaut l'astate femmes poissons		trop gros erbium en symbole			carriole petit aluminium	chemin de halage petit problème
extrémité d'insecte				loquement de plaisancier		
				auberges de luxe		

Solution

C'est arrivé un 12 février

**Sudoku n° 1793**

4	7	1	6	8	3	6	2	9
2	6	5	1	9	7	3	8	4
9	3	8	4	6	2	1	7	5
1	4	6	2	3	8	5	9	7
8	5	3	9	7	1	2	4	6
7	2	9	6	5	4	8	1	3
3	8	4	7	1	6	9	5	2
5	1	2	3	4	9	7	6	8
6	9	7	8	2	6	4	3	1
			5	2	3	1	8	4
			8	4	7	2	6	9
			1	9	6	3	7	5
			8	2	4	5	8	2
1	6	8	5	2	4	3	7	9
2	7	5	3	1	9	6	8	4
3	9	4	7	6	8	2	1	5
8	3	9	2	4	6	7	5	1
5	1	6	9	7	3	8	4	2
4	2	7	8	6	1	9	3	6
9	8	2	4	3	5	1	6	7
7	5	1	6	8	2	4	9	3
6	4	3	1	9	7	5	2	8

**Mots Croisés n° 1793**

EMBLEMATIQUE  
 COEUR ■ NATURE  
 HISTONE ■ AIE  
 ANTIDATER ■ M  
 UDINE ■ HUDSON  
 FRASER ■ RALE  
 FEU ■ SALICOLE  
 O ■ XE ■ PAPE ■ AS  
 UV ■ PRETEURS ■  
 RICOEUR ■ XOSA  
 EN ■ I ■ SAS ■ TON  
 EST ■ CENTAINE

**Grille géante n° 493**

■	E	T	E	O	M	R	S								
■	I	N	V	E	S	T	I	S	S	E	M	E	N	T	
■	C	A	N	T	A	T	E	■	R	E	V	E	E		
■	S	Y	S	T	E	M	E	■	A	I	N	E	■	R	
■	C	■	E	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E	■	
■	E	L	I	R	E	Z	■	S	I	E	C	L	E	S	■
■	O	R	E	S	■	O	P	E	R	T	E	■	■	■	■
■	O	P	E	N	■	S	T	A	R	■	R	A	L	A	■
■	E	■	T	A	B	A	C	■	C	A	S	S	E	■	■
■	I	D	E	■	P	I	G	E	R	A	I	S	■	D	■
■	I	G	N	A	R	E	■	E	N	S	■	I	L	E	■
■	D	E	L	A	I	E	■	A	G	E	■	G	I	S	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	S	O	N	D	E	R	A	I	■	T	U	E	R	A	■
■	U	T	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	E	T	I	R	A	I	■	O	U	S	A	R	■	■	■
■	I	N	O	■	T	A	■	B	E	T	I	S	E	■	■
■	B	L	E	S	S	E	R	A	I	T	■	S	O	S	■
■	R	E	V	E	L	A	I	R	A	■	■	■	■	■	■
■	S	U	R	E	T	E	S	■	O	C	R	E	S	■	■

1947 : signature du traité de Paris. Rectifications de frontières concernant l'Italie, au profit de la France, de la Yougoslavie et de la Grèce ; la Roumanie au profit de l'URSS ; la Hongrie au profit de la Yougoslavie, et de la Tchécoslovaquie ; la Bulgarie ; la Finlande.

1947 : résolution n° 17 du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la question grecque.

1970 : le roi du Lesotho Moshoeshoe II est chassé du pouvoir et part en exil.

1993 : Albert Zafy est élu Président de la république de Madagascar.

2005 : premières élections (municipales) de l'histoire de l'Arabie saoudite.

**Célébrations :**

- Italie : *Giorno del ricordo* (fi) (Jour du souvenir), depuis 2005, en mémoire des victimes des foibe ainsi que de l'exode des Istriens, des habitants de Fiume et des Dalmates, et en souvenir du Traité de Paris (1947).
- Malte : Fête du naufrage de saint Paul.

## UNION AFRICAINE DE GYMNASTIQUE : 3 championnats continentaux au programme en 2018

Les gymnastes africains seront appelés à prendre part à trois Championnats continentaux durant l'année 2018 dont deux seront qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ), a-t-on appris du président de l'Union africaine de gymnastique (UAG), l'Algérien Sid-ali Zaatar.

La première compétition concernera la gymnastique rythmique, le trampoliner et le tumbling (messieurs et dames, juniors/seniors) programmée en Egypte du 24 au 28 avril et qui sera qualificative, chez les juniors, aux JOJ, prévus en octobre 2018 à Buenos Aires (Argentine).

A la même date, l'UAG veut organiser en Egypte pour la première fois dans le continent, le Championnat d'Afrique du double mini trampoliner (filles et garçons), «mais cela reste tributaire de la présence d'un minimum de 5 gymnastes de trois pays (nombre réglementaire requis) pour pouvoir tenir cette compétition», a expliqué Zaatar. Pour sa part, la Namibie va abriter du 6 au 13 mai le Championnat d'Afrique de gymnastique artistique masculine et féminine (juniors/seniors), qualificatif aussi pour les juniors, aux JOJ argentins.

Quant au Championnat d'Afrique d'aérobic (juniors/seniors, messieurs et dames), il aura lieu au Congo du 9 au 15 septembre. La compétition concernera tous les styles : solo, duo, trio et groupe. «Ces compétitions, organisées régulièrement dans un pays de notre grand continent, ont été décidées par le Conseil exécutif (CE) de l'UAG lors de sa

première réunion tenue en fin de semaine dernière à Tunis, en présence de 16 membres statutaires. On s'est mis d'accord sur ces compétitions et sur tout le plan d'action pour l'année en cours, afin de booster davantage ce sport et ses différentes spécialités», a indiqué à l'APS Sid-ali Zaatar. A cette occasion, une société algérienne a été retenue pour gérer électroniquement les résultats des différentes compétitions continentales. Cette société a eu déjà à gérer le Championnat d'Afrique de gymnastique, tenu en 2016 en Algérie. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du CE, la formation des juges internationaux dans le continent, un volet qui contribue «grandement» au développement de la gymnastique dans les différents pays membres.

«La formation d'un juge international en gymnastique coûte très cher et ce n'est pas facile à assurer pour les pays du continent. Le CE a fait un travail dans ce chapitre que je défendrai lors de la prochaine réunion, prévue fin février à Lausanne, du Comité exécutif de la Fédération internationale de gymnastique (FIG) dont je suis membre», a fait savoir le président de l'UAG.

Dans le cadre du programme



de développement et usant des budgets affectés par l'instance mondiale de la gymnastique au profit des pays du continent, un plan de travail a été élaboré pour les trois zones d'Afrique et sera transmis au département concerné de la FIG pour l'organisation de camps d'entraînement et la formation d'entraîneurs et de jeunes gymnastes académiques.

«La grande satisfaction de l'UAG est d'avoir pu bénéficier de budgets annuels qui ne tombent pas en exercice clos (c'est-à-dire qu'ils pourront être utilisés jusqu'à la fin du mandat, ndlr). Ces budgets sont destinés aux

trois zones et consacrés exclusivement au volet formation, donc ils doivent être utilisés à bon escient. A partir de là, on essaiera de réaliser nos objectifs dans le domaine et satisfaire les jeunes gymnastes de notre grand continent», a espéré l'Algérien.

Il est à rappeler que Sid-ali Zaatar est à la tête de l'Union africaine de gymnastique pour le deuxième mandat olympique de suite (2017-2020). Il avait occupé le poste de secrétaire général de l'instance continentale avant d'être élu président, pour la 1<sup>re</sup> fois, en 2013 en remplacement de son compatriote Mohamed Yamani.

EL HADI OULD ALI L'A AFFIRMÉ :  
«Les cas de dopage en milieu sportif sont en baisse sensible»



Les cas de dopage en milieu sportif sont «en baisse sensible» durant ces cinq dernières années, a affirmé le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, en visite de travail et d'inspection samedi à Saïda.

A l'ouverture des travaux d'un symposium régional d'information et de sensibilisation sur le dopage en milieu sportif, le ministre a indiqué que ce phénomène est «en baisse sensible», passant de 3,06 % en 2013 à 1,03 % en 2017.

El Hadi Ould Ali a mis l'accent sur les efforts déployés par l'Etat pour combattre ce phénomène menaçant la santé et la sécurité des sportifs. «Le dopage peut affecter les résultats individuels et collectifs des sportifs», a relevé dans ce sens le ministre, avant d'appeler à la nécessité de déterminer des produits présentés sous forme de compléments alimentaires mais portant préjudice à la santé des athlètes.

M. Ould Ali a également appelé à l'implication des médias en tant que tribune importante de sensibilisation et de vulgarisation des risques de dopage en milieu sportif.

Cette rencontre, organisée par la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Saïda en collaboration avec le Laboratoire national de lutte contre le dopage d'Alger, a vu la présence de 200 participants venus de 12 wilayas dans l'Ouest du pays dont des présidents de clubs sportifs, des ligues, d'associations et d'organisations sportives.

Placé sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports, le colloque a donné lieu à des communications scientifiques sur les produits dopants. Celles-ci ont été animées par des spécialistes, des praticiens du Centre national de médecine sportive d'Alger. Des dépliants de sensibilisation sur les conséquences néfastes du dopage sur les sportifs ont été distribués à cette occasion.

Il est à noter que le ministre poursuivra sa visite dans la wilaya en inspectant le chantier de réalisation d'une extension de 2.000 places au stade de football de Hassasna, des structures relevant du complexe sportif 13 avril 1958 de Saïda et inaugurera une piscine semi-olympique à Sidi Boubekeur.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TENNIS DE TABLE: Le NRW Alger (dames) et l'AJS Khroub (messieurs) se distinguent au 2<sup>e</sup> tour d'Oran

Les clubs du NRW Alger (dames) et l'AJS Khroub (messieurs) se sont illustrés aux épreuves du 2<sup>e</sup> tour du championnat d'Algérie de tennis de table par équipes de la Division 1, disputées vendredi et samedi à la salle omnisports de Sidi El Bachir (Oran).

Les deux formations ont réalisé des matchs pleins en dominant leurs adversaires.

Ce 2<sup>e</sup> tournoi national, dirigé par deux juges-arbitres et 16

assistants, a été marqué par un total fair-play, un niveau technique appréciable chez les messieurs et moyen chez les dames et une prestation de haut niveau dans quelques rencontres, selon les spécialistes présents à Oran.

Ce championnat d'Algérie par équipes est composé de trois tournois à l'issue desquels l'équipe, classée première, sera déclarée championne d'Algérie. Le troisième et dernier tour aura lieu les 20 et 21 avril prochain à Alger.

Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue oranaise de tennis de table en collaboration avec la FATT a regroupé les huit clubs de la division 1, à savoir l'AC Boudouaou, l'ASF TT Arbba, le NRW Alger, le FSRU Bouzaréah, le NR Zeralda, l'ASR Khroub, l'IC Reghaïa et OS Douera en dames et le RC Arbba, l'AJ Khroub, le NR Zéralda, l'US-Baraki, le CSA Tighennif, l'U.S.M.Hadjout, le RAM Alger et l'ASJI Oran chez les messieurs.



## JUDO / GRAND SLAM DE PARIS-BERCY : 5 Algériens précocement éliminés

Cinq des six judokas algériens engagés dimanche dans le Grand Slam 2018 de Paris-Bercy ont été précocement éliminés de cette prestigieuse compétition internationale, organisée les 10 et 11 février dans la capitale française, au moment où le dernier représentant national, Abderrahmane Benamadi, est toujours en lice chez les moins de 90 kg.

Hamza Drid (-81 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed Amine Tayeb (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames, ont été moins chanceux, en effet, que leur compatriote, quittant la compétition dès les premiers tours.

Drid a été le premier à combattre et il a commencé par remporter son premier match, contre le Centrafricain Hardi Malot, avant de s'incliner au deuxième tour, face au Mongol Otgonbaatar Uuganbaatar.

Un peu plus tard, c'était au tour de Bouyacoub et Tayeb de quitter la compétition et ce dès le premier tour des poules, après leurs



défaites respectives contre le Biélorusse Mikita Sviryd et le Géorgien Levani Matiashvili.

Chez les dames, Ouallal et Asselah ont été également sorties dès le premier tour des poules, après leurs défaites respectives contre la Portugaise Yahima Ramirez et la Tunisienne Sarah Trabelsi. Benamadi est donc le

seul Algérien encore en lice dans ce tournoi. Il a été exempté du premier tour de la poule "D" et débutera donc directement au deuxième tour, contre le Français Axel Clerget.

L'Algérie a engagé neuf athlètes dans cette compétition (6 messieurs et 3 dames). Outre les six judokas ayant combattu dimanche, les couleurs nationales étaient représentées par Fethi Nourine (-73 kg) et Houd Zourdani (-66 kg) chez les messieurs, ainsi qu'Amina Belkadi (-63 kg) chez les dames. Ces trois athlètes avaient combattu samedi, au premier jour de la compétition et c'est Zourdani qui avait réussi le meilleur parcours, en décrochant une honorable 5<sup>e</sup> place dans sa catégorie de poids. Les deux autres Algériens, Nourine et Belkadi, ont été éliminés dès le premier tour, respectivement par l'Arménien Ferdinand Karapetian et l'Américaine Hannah Martin. Un total de 403 judokas (233 messieurs et 170 dames), représentant 71 pays, participent au rendez-vous parisien.

## BRÈVES DES FÉDÉRATIONS ALGÉRIENNES

### Vovinam viet vo dao :

La Ligue de wilaya de Biskra, sous l'égide de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao, a organisé vendredi un séminaire pour arbitres, en présence de 6 wilayas (Biskra, Batna, Khenchela, Guelma, Ouargla et Bordj Bou Arréridj) et encadré par le président de la Commission nationale d'arbitrage, Youcef Choucha.

### Basket-ball :

Le président de la Fédération algérienne de basket-ball, Ali Slimani, poursuit ses visites d'inspection dans différentes Ligues régionales à travers le pays. Ce dimanche, il sera à Annaba et Skikda, puis lundi à Constantine, avant de revenir à Alger. Jeudi, il se rendra à Chlef et Aïn Defla.

### Handball :

La Ligue de handball de la wilaya de Mila a prolongé jusqu'à mercredi le dernier délai d'inscription pour le stage de formation d'éducateur sportif (1er degré). Le stage, ouvert aux deux sexes, se déroulera en quatre regroupements de 15 jours chacun.

### Natation :

La Fédération algérienne de natation organise du 14 au 17 février, à la piscine M'hamed-Baha de Bab-Ezzouar (Alger) le championnat d'Algérie "Open" en petit bassin (25 m).

### Sport et travail :

La Ligue arabe de sport et travail a donné son accord lors de la réunion de son Conseil d'administration, pour l'organisation des premiers jeux sportifs arabes de sport et travail, du 30 octobre au 5 novembre 2018 en Algérie.

### Judo :

La Fédération algérienne de judo a adressé une note aux présidents des Ligues de wilaya, les invitant à procéder à la programmation des assemblées générales ordinaires de leurs structures et ce avant le 5 mars prochain.

### Kung-fu wushu :

La Fédération algérienne de kung-fu wushu, qui a tenu son assemblée générale constitutive en juin 2016 et obtenu à la fin du mois de janvier dernier l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour activer légalement, a procédé depuis peu à l'ouverture des inscriptions pour l'affiliation des clubs et autres sections sportives sous sa coupe. Dans le cas d'absence d'une Ligue de wilaya, l'inscription se fera directement au niveau de la fédération, a-t-elle fait savoir.

# FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'AÏKIDO : Constitution de 6 Ligues de wilaya et 20 autres en voie de création

Après une année d'existence, la Fédération algérienne d'aïkido a constitué six Ligues de wilaya à travers le territoire national et un pôle de développement à Chlef, alors que 20 autres Ligues sont en voie de création, a-t-on appris de l'instance fédérale.

"Les Ligues déjà constituées sont celles de Blida, Constantine, Skikda, Annaba, Batna et Ouargla, sans oublier le pôle de développement de Chlef. 20 autres Ligues, dont celles d'Illizi (Sud) et Guelma (Est) verront bientôt le jour", a indiqué à l'APS le 1er vice-président de l'instance fédérale, Nacer Rouibah.

La fédération, fraîchement constituée, a consacré les premiers mois de son existence à organiser une vingtaine de réunions à travers le pays pour vulgariser, sensibiliser et préparer les clubs à la création des Ligues de wilaya d'aïkido, en collaboration avec les directions régionales de la jeunesse et des sports.

"Dans un premier temps, nous allons concentrer nos efforts sur la formation d'une cellule d'entraîneurs dont le rôle sera de prendre en charge les jeunes athlètes dans leurs wilayas respectives", a indiqué l'expert international de cet art martial japonais.

Le responsable fédéral a également abordé le volet organisationnel et le projet d'ouvrir une Ecole nationale des cadres de l'aïkido dans les quatre coins du pays (Centre, Est, Ouest, Sud), qui constituera un espace pour la formation, encadré par les maîtres de la discipline en Algérie et les présidents de club.



"En ouvrant cette école, l'objectif sera d'assurer une formation professionnelle de qualité aux encadrés actifs et entraîneurs désireux devenir des cadres de la discipline", a-t-il expliqué. Outre ce projet, la fédération aspire aussi à réaliser d'autres objectifs sur le terrain à travers la massification des activités locales et l'organi-

sation de formations et de journées d'études, "afin de réunir la famille de la discipline et travailler pour la création d'autres Ligues de wilaya", explique-t-il.

La Fédération algérienne d'aïkido a vu le jour le 3 février 2017, sous la présidence d'Amar Benalia pour le mandat olympique 2017-2020. L'aïkido se compose de

techniques avec armes et à mains nues utilisant la force de l'adversaire, c'est-à-dire son agressivité et sa volonté de "nuire". Ces techniques visent à réduire sa tentative d'"agression" à néant.

L'aïkido peut être considéré comme la concrétisation du concept de légitime défense.

## 32<sup>E</sup> CHALLENGE NATIONAL « CHELDA BOULENOIR » : Benderbal Malika de la Protection civile d'Alger et Yousfi Hamza de Sétif sacrés à Tlemcen

L'athlète Benderbal Malika, sociétaire de la protection civile d'Alger, s'est illustrée, samedi, à Chetouane, pour la deuxième année consécutive, en remportant la 32<sup>ème</sup> édition du challenge national «Chelda Boule noir» dans la catégorie séniors filles au moment où Yousfi Hamza de Sétif s'est imposé chez les messieurs. Cette championne a devancé sa coéquipière Sennani Rihana et Soukhal Hadjer de Bordj Bouarréridj, sur une distance de 6.000 m. La prochaine étape du challenge national se disputera le 24 février prochain à Chlef, qui abritera, également, le championnat d'Afrique de cross le 17 mars.

Chez les messieurs, c'est Yousfi Hamza de Sétif qui a remporté la première place, devant Bouchiocha Hichem de l'Equipe nationale militaire, et Dali Abdelkader de Tissemsilt, qui se sont disputés un parcours de 10.000 m. Dans les petites catégories, les athlètes

filles et garçons de Chlef ont dominé en cadets, enlevant les trois premières places. En juniors filles, c'est l'athlète d'Aïn Youcef (Tlemcen), Ali Ghoumar Rahmouna qui l'a emporté devant Messaoudi Kheira de Tيارت et Dahmani Yamina de Chlef. Chez les garçons, Meghali Abderrahmane de Tissemsilt a devancé Ouseur Younes d'Ouled Mimoune (Tlemcen) et Kadi Bouchelhoume Mohamed de Chlef. Cette compétition à laquelle ont pris part plus de 1.200 athlètes représentant 25 wilayas, selon le président de la fédération, a été jumelée au championnat régional pour les benjamins et minimes filles et garçons, où les athlètes Youstar Madoui d'Oran, Brahami Djawad de Mostaganem, Hadj Abdelkader Naziha de Tlemcen et Dala Yazid de Chlef, se sont illustrés. A cette occasion, le président de la FAA Abdelhakim Dib a lancé un appel aux autorités locales de la wilaya pour la préservation

de cette manifestation sportive dédiée à un chahid de la guerre de libération nationale.

Pour sa part, le directeur technique national Morcelli Abderrahmane, s'est félicité de la réussite de ce rendez-vous traditionnel figurant dans le programme de la FAA. Il a également annoncé que dans le cadre de la nouvelle stratégie de la fédération pour la période 2020/2024, cinq ou six cadets qui se sont illustrés aux compétitions continentales ou mondiales suivront des stages de formation et de préparation en prévision des jeux Méditerranéens et Olympiques.

Cette 32<sup>ème</sup> édition a été clôturée par une cérémonie de remise de médailles et de coupes aux vainqueurs et un hommage aux familles du chahid Chelda Boule noir, et du défunt Lakkhal Hanafi, membre de la commission d'organisation, ainsi qu'à l'ancien athlète olympique Sidi Ali Sief.

## VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : Le NR Bordj Bou-Arréridj et le GS Pétroliers présents à la 36<sup>e</sup> édition

Le NR Bordj Bou Arréridj, champion d'Algérie en titre, et le GS Pétroliers prendront part à la 36<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs), prévue du 17 au 25 février à Tunis, avec la participation de 19 équipes représentant 12 pays.

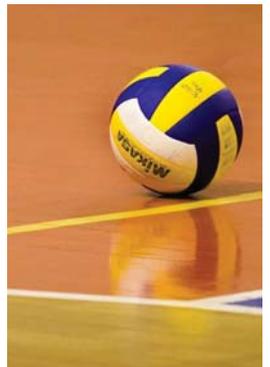
Les Bordjis ont été versés dans le groupe D avec l'Espérance de Tunis (organisateur), Al-Amèn (Soudan), Seep (Oman) et Peshmerga (Irak), alors que les Pétroliers évolueront dans le Groupe B en compagnie d'Al Itihad (Arabie saoudite), Al-Rayane (Qatar), Souhli (Libye) et Senjel (Pales-

tine). Le tenant du trophée Al-Ahly Al-Bahreini (tenant du titre), a hérité du groupe A aux côtés de la Police (Irak), FAR (Maroc), AhlyBenghazi (Libye) et Tannourine (Liban), alors que le groupe C regroupe l'Etoile du Sahel de Tunisie, Al Arabi du Qatar, Essalem (Oman) et Al Hilal (Arabie saoudite). Au terme du premier tour, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale prévus le 23 février, suivis par les demi-finales le 24 février et la finale le 25 février.

Les rencontres du tour préliminaire se dérouleront à la salle

Zouaoui et au Palais des sports d'El Menzah, alors que les demi-finales et la finale auront lieu à la salle olympique de Radès

Le président de la Fédération tunisienne, Firas Falèh, qui a animé samedi une conférence de presse à Tunis, a assuré que toutes les dispositions ont été prises pour garantir les meilleures conditions d'organisation à cette compétition organisée pour la huitième fois par un club tunisien et la troisième fois par l'Espérance de Tunis qui avait déjà abrité les éditions 2007 et 2014.



## LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL/ JS KABYLIE : 12 matchs sans victoire, les "Canaris" touchent le fond

La JS Kabylie, club aux 14 titres de champion d'Algérie mais plus que jamais menacé par le spectre de la relégation, continue de manger son pain noir en enchaînant samedi son 12e match sans victoire, lors de la réception du NA Hussein-Dey (1-1) dans le cadre de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Il faudra remonter au 17 octobre 2017 pour trouver traces d'un succès des Kabyles en championnat, à domicile face à l'USM El-Harrach (2-1) dans le cadre de la 7e journée de la compétition.

Les coéquipiers de Mehdi Benaldjia sont confrontés depuis à une véritable crise de résultats qui a fait reléguer le club à la 12e place au classement avec 19 points, soit une unité de plus que le premier reléguable le DRB Tadjenanet, battu samedi en déplacement par le MC Oran (3-2).

Les deux équipes vont s'affronter vendredi prochain à Tadjenanet (16h00) dans un match important dans l'optique du maintien.

L'instabilité crieuse, que ce soit au niveau de la direction ou bien au niveau de la barre technique, a fini par se répercuter négati-

vement sur l'équipe, appelée plus que jamais à se remettre en question pour assurer son maintien.

Le nouveau président de la JSK, Chérif Mellal, élu mercredi dernier, aura certainement du pain sur la planche pour remettre le club sur rails et lui faire éviter la descente aux enfers.

De son côté, l'entraîneur Noureddine Saâdi a écarté l'idée samedi, au terme du

match face au Nasria, de démissionner, estimant qu'il jouissait de la confiance du président.

"En 35 ans d'exercice, je n'ai jamais démissionné de mon poste. Je ne démissionnerai pas car je ne suis pas le genre de personne qui fuit ses responsabilités. Tant que j'ai la confiance de mon président, je ne partirai pas", a déclaré Saâdi, arrivé en janvier dernier en remplacement

d'Azeddine Aït Djoudi, démissionnaire. Les "Canaris", qui ont échoué à imiter le CR Belouizdad, lequel a mis fin à 15 matchs sans victoire en l'emportant mardi dernier à domicile face à l'US Biskra (1-0) en match avancé de la 19e journée, sont encore en lice en Coupe d'Algérie où ils affronteront en quarts de finale l'USM Blida à Tizi-Ouzou au début de mars prochain.



## CHAMPIONNAT CROATE DE FOOTBALL : Soudani (Dinamo Zagreb) signe son 12<sup>e</sup> but de la saison



L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb Hilal Soudani a signé samedi son 12e but de la saison lors de la victoire en déplacement sur le terrain d'Osijek (4-2) dans le cadre de la 21e journée du championnat croate de football.

Grâce à cette nouvelle réalisation, l'ancien joueur de l'ASO Chlef conforte sa position en tête du classement des buteurs, devançant de trois unités l'attaquant d'Hajduk Split, Ante Erceg. A l'issue de cette victoire, le Dinamo Zagreb accueilli son avance en tête avec 53 points, soit 15 de plus que son dauphin Rijeka.

Le Dinamo va retrouver très certainement un titre de champion qui lui avait échappé la saison dernière pour la première fois en 12 ans.

Soudani (30 ans) avait rejoint le Dinamo Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimaraes (Portugal) avec lequel il avait inscrit 18 buts en 45 apparitions. Depuis son arrivée en Croatie, le buteur algérien a marqué 80 buts en 183 apparitions. Le président du Dinamo Mirko Barisic a affirmé que Soudani ne bougerait pas l'été prochain, soulignant qu'il comptait sur lui pour qualifier son équipe à la prochaine édition de la Ligue des champions.

Le président croate s'exprimait jeudi dernier à propos des rumeurs de transfert de Soudani notamment à Nottingham Forrest (Div. 2 anglaise) où évolue le milieu international algérien Adlene Guedioura.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER): Forfait d'Al Hilal Juba (Soudan du sud), Stade Ben Guerdane qualifiée

Le club de football sud soudanais, Al Hila de Juba, ne s'est pas présenté samedi sur la pelouse du stade Ben Guerdane pour disputer le match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération contre l'Union Sportive de Ben Guerdane (USBG).

La Confédération africaine de football (CAF) avait repoussé la demande de la fédération sud-soudanaise de reporter le match, considérant que les explications et les raisons évoquées par la fédération sud-soudanaise concernant cette demande ne peuvent justifier ce report", selon la Fédération tunisienne de football.

Suite à ce forfait, l'USBG est directement qualifiée au prochain tour de la coupe de la Confédération, selon les règlements en vigueur. L'US Ben Guerdane affrontera au prochain tour le gagnant de la rencontre entre Asante Kotoko (Ghana) et CARA (Congo).

APS

## SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL : Les joueurs du Napoli rendent hommage à Ghoulam, de nouveau blessé

Les joueurs de Naples ont rendu hommage au défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, blessé de nouveau au genou, samedi soir lors de la réception de la Lazio de Rome (4-1), en match comptant pour la 24e journée de Serie A italienne de football. Avant le coup d'envoi de la rencontre, les onze titulaires sont entrés sur le terrain avec un maillot floqué au nom de leur coéquipier Ghoulam, victime d'une blessure au genou vendredi. Le latéral gauche des Verts a été opéré avec succès à la clinique Villa Stuart de Rome et sera indisponible pour un mois, selon le site de l'actuel leader du championnat

d'Italie. Il s'agit de la deuxième blessure contractée par le joueur des Verts. Le 1er novembre dernier, il a été victime d'une rupture du ligament croisé du genou, lors de la défaite concédée à domicile face à Manchester City (4-2) en Ligue des champions. Il a dû passer sur le billard trois jours plus tard à Villa Stuart. L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne (France) avait repris l'entraînement collectif en janvier dernier et son retour à la compétition était annoncé pour le 22 février, sur le terrain des Allemands



du RB Leipzig en 16es de finale (retour) de l'Europa League. Ghoulam (27 ans/37 sélections) compte 2 buts en 11 apparitions en championnat cette saison avec le solide leader de Serie A.

## LIGUE 2 FRANÇAISE - FC SOCHAUX : L'Algérien Sofiane Deham prolonge jusqu'en 2021 (Club)

Le milieu de terrain international algérien du FC Sochaux, Sofiane Deham a prolongé son contrat jusqu'en 2021, a annoncé samedi le club de Ligue 2 française de football.

Passé professionnel en 2016, ce joueur de 22 ans avait signé un premier contrat le liant au club Doubsiste jusqu'en 2018.

Mais devenu un élément clé dans la composante sochaliennne cette saison, en prenant part notamment

à 22 matchs de championnat, dont 16 comme titulaire, le club a préféré le bétonner dès maintenant, au risque de le voir partir dès l'ouverture du prochain marché des transferts.

Le FC Sochaux reste sur une défaite (3-0), concédée vendredi chez l'actuel leader de la Ligue 2 française, le Stade de Reims. Après 25 journées de Ligue 2, le FC Sochaux pointe à la 9e place du classement général, avec 40 unités.



## LE BAYERN DOMPTE SCHALKE 04

Le Bayern a fait le métier pour conforter son fauteuil de leader en s'imposant contre Schalke 04 (2-1), ce samedi. C'est un Bayern privé de son guide qui accueillait Schalke 04 à l'Allianz Arena ce samedi pour conforter son fauteuil de leader. Sans Jupp Heynckes, grippé, le champion d'Allemagne a réussi sa mission sans montrer non plus une marge considérable par rapport à son adversaire du jour.



## Agüero : "De Bruyne ? Tout le monde aimerait l'avoir"

Auteur d'un quadruplé samedi contre Leicester (5-1), Sergio Agüero a tenu à souligner la grande performance de son partenaire, Kevin De Bruyne.

4 buts pour Sergio Agüero. 3 passes décisives pour Kevin De Bruyne. Ces deux joueurs ont illuminé samedi le match entre Manchester City et Leicester (5-1). Une rencontre remportée haut la main par les Citizens, très satisfaits après la rencontre, à l'image de Sergio Agüero qui a complimenté son partenaire, Kevin De Bruyne.

"Heureusement que Kevin De Bruyne joue pour nous", a réagi Agüero au micro de CityTV. "Je suis content car la plupart des buts viennent de ses passes", a-t-il ajouté, précisant que "c'est un grand joueur" et que "toutes les équipes du monde aimeraient l'avoir".

Notons que deux des quatre buts de Sergio Agüero ont été inscrits sur des passes de Kevin De Bruyne, décidément auteur d'une saison remarquable.

## Zidane ne comprend pas pour Benzema

Malgré la victoire du Real Madrid face à la Real Sociedad (5-2) samedi en Liga, l'attaquant madrilène Karim Benzema (30 ans, 16 matchs et 2 buts en Liga cette saison) a été encore sifflé par les supporters des Merengue. Défendu par son coéquipier Cristiano Ronaldo (voir brève 10h03), le Français a été aussi défendu par son entraîneur Zinédine Zidane.

"Je ne sais pas pourquoi il est sifflé. Les gens viennent au stade et peuvent faire ce qu'ils veulent. Il a eu des occasions pour marquer et ne l'a pas fait. Le plus important est qu'il pense au prochain match et qu'il mette fin à sa série", a lancé le technicien tricolore devant les médias.

Autant dire que Benzema sera sous pression pour le match aller des 8es de finale de la Ligue des Champions face au Paris Saint-Germain mercredi.

## Le PSG, Ramos en a gardé sous le pied

Ce samedi, le Real Madrid s'est en partie rassuré en cartonnant la Real Sociedad (5-2) en Liga. Mais les Merengue ont nettement baissé pied en seconde période à 4-0, encaissant deux buts. A quatre jours du choc de Ligue des Champions face au Paris Saint-Germain, Sergio Ramos (31 ans, 15 matchs et 1 but en Liga cette saison) et sa bande ont-ils cherché à s'économiser ? Le capitaine madrilène l'a clairement laissé entendre... "C'est vrai qu'il y avait un avantage au score important et je vous mentirais si je vous disais que le match de mercredi n'est pas important, c'est sûr, a glissé le défenseur central au micro de beIN Sports. On aurait pu continuer à insister comme en première période, mais bon, on savait qu'il fallait s'économiser pour mercredi. Mais c'est très bien d'obtenir une victoire, ça donne de la confiance."

## "Inacceptable" pour Wenger

Peu inspiré face à Tottenham (0-1), Arsenal s'est logiquement incliné samedi dans le derby londonien en Premier League. Après la rencontre, le manager des Gunners, Arsène Wenger, a regretté le manque de réalisme de ses hommes.

"En première période, nous avons manqué des occasions en contre-attaque, ce qui est inacceptable à ce niveau. Nous aurions dû terminer à 1-1, a estimé le Français en conférence de presse. On sait que dans ce genre de match, on n'a pas dix occasions. Au haut niveau, il faut être fort mentalement pour convertir ses occasions. (...) C'est un match que nous ne pouvions pas nous permettre de perdre. Cela rend les choses plus difficiles. Il faudra se battre."

Entré en jeu et auteur de deux ratés en fin de match, l'attaquant Alexandre Lacazette peut se sentir visé...

## Guardiola prévient Laporte

Recruté par Manchester City cet hiver en provenance de l'Athletic Bilbao, le défenseur central Aymeric Laporte (23 ans, 2 matchs en Premier League cette saison) réalise de bons débuts avec les Citizens. Averti pour un accrochage avec le buteur de Leicester Jamie Vardy, le Français doit encore s'adapter à la Premier League selon son entraîneur Pep Guardiola.

"Laporte doit comprendre qu'il y a beaucoup de contacts en Angleterre. Il est nouveau, c'est seulement son second match ici, les attaquants rentrent dedans ici, ils viennent au combat pour le ballon, donc il doit comprendre ça. Les défenseurs en Angleterre ont besoin de prendre cela en compte dans leur jeu", a déclaré le technicien espagnol devant les médias après la victoire (5-1) des siens samedi.

Sous les ordres de Guardiola, Laporte devrait poursuivre sa progression.



## ALGÉRIE - BAHREÏN

### M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur du Royaume du Bahreïn en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a reçu hier à Alger, M. Fouad Sadek Mohamed El-Baharna qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Bahreïn auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique le ministère dans un communiqué.

## ALGÉRIE - SOUDAN

### M. Bouhadja s'entretient au Caire avec son homologue soudanais



Le président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), M. Saïd Bouhadja s'est entretenu samedi au Caire avec son homologue soudanais Ibrahim Ahmed Omer, en marge des travaux du 3<sup>e</sup> congrès du Parlement Arabe (AP) et des présidents des assemblées et parlements arabes, indique un communiqué de l'APN.

L'entretien a porté sur "les moyens de promotion de la coopération parlementaire et de coordination des positions sur les questions d'intérêt commun au niveau des assemblées parlementaires régionales et internationales, en faveur des causes arabes et dans respect des principes d'ingérence dans les affaires internes des pays et du règlement pacifique des conflits".

Cette occasion, le président du parlement soudanais s'est félicité de "la qualité des relations algéro-soudanaises, basées sur la coopération, la solidarité et l'action continue pour la réalisation des intérêts communs des deux peuples".

## ALGÉRIE - ROUMANIE

### Tahar Khaoua examine avec l'ambassadeur de Roumanie les relations bilatérales



Le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua et l'ambassadeur de la Roumanie en Algérie, Marcel Alexandru ont examiné l'état des relations bilatérales et les développements qu'elles ont connus ces dernières années, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de cette audience, les deux responsables ont évoqué "les efforts déployés pour renforcer la coopération notamment parlementaire" pour être au niveau escompté, conclut la même source.

APS

## ALGÉRIE - IRAN

### Le Président Bouteflika félicite son homologue iranien à l'occasion du 39e anniversaire de la Révolution islamique iranienne

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au président iranien, Hassan Rouhani, à l'occasion du 39<sup>e</sup> anniversaire de la révolution islamique iranienne dans lequel il lui a réaffirmé son entière disposition à poursuivre l'action commune pour la consolidation des relations de coopération privilégiées entre les deux pays et leur promotion à des plus hauts niveaux.

"Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple iranien frère célèbre le 39<sup>e</sup> anniversaire de la révolution islamique iranienne de vous adresser, au nom du gouvernement et du peuple algériens et en mon nom personnel, mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux, priant Dieu de vous accorder santé et bien-être et davantage de progrès et de prospérité au peuple iranien frère, sous votre direction éclairée", a écrit le président Bouteflika dans son message. "Je sais cette occasion pour exprimer ma profonde satisfaction quant au niveau des relations d'amitié et de coopération bilatérale privilégiées dans tous les domaines et de réaffirmer ma volonté d'œuvrer, de concert avec vous, à leur renforcement et à leur promotion à des plus hauts niveaux, au mieux des intérêts de nos deux pays et des aspirations



de nos deux peuples", indique le chef de l'Etat. "Je tiens également à réitérer, à travers vous, mes vœux fraternels et

l'expression de toute ma considération au cher frère, le Chef suprême Ayatollah Ali Khamenei", conclut le Chef de l'Etat.

## ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

### M. Messahel reçoit le Coordonnateur-adjoint de la lutte antiterroriste au département d'Etat américain

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a reçu hier à Alger, le Coordonnateur-adjoint de la lutte contre le Terrorisme au Département d'Etat américain, Mme Alina Romanowski, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les entretiens "ont permis un large échange de vues sur l'état de la coopération bilatérale en matière de lutte contre le terrorisme ainsi que sur la situation sécuritaire dans la région, notamment la question du retour des combattants terroristes étrangers et les menaces qu'ils font peser sur la sécurité régionale

et internationale", souligne la même source.

Mme Romanowski a marqué l'intérêt de son pays à "développer davantage l'échange d'expériences et le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment en matière de déradicalisation et de renforcement des actions visant à tarir les nombreuses sources de financement du terrorisme".

De son côté, M. Messahel a mis en exergue, à cette occasion, "les efforts que consent l'Algérie en sa qualité de Coordonnateur de l'Afrique pour la prévention de la radicalisation et de la lutte contre le terrorisme sur le continent". Il a, à cet égard, fait part de la



tenue à Alger, en avril prochain, d'une conférence internationale dédiée au renforcement de la lutte internationale contre le financement du terrorisme. Cette conférence "sera organisée dans le cadre du Forum Global de Lutte contre le Terrorisme en collaboration avec

l'Union africaine". Les deux parties "ont convenu de tenir à Alger au mois de juin 2018 la cinquième session du Dialogue stratégique bilatéral sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme", conclut le communiqué.

### La cinquième session du Dialogue stratégique sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme en juin à Alger

La cinquième session du Dialogue stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme se tiendra au mois de juin prochain à Alger, a indiqué hier à Alger le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué.

Cette décision a été prise à l'occasion des entretiens qui ont eu lieu au siège du MAE entre le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et le Coordonnateur-adjoint de la lutte contre le terrorisme au Département d'Etat américain, Mme Alina Romanowski, qui effectue une visite de travail en Algérie, précise la même source.

Les entretiens entre les deux respon-

sables ont également permis "un large échange de vues sur l'état de la coopération bilatérale en matière de lutte contre le terrorisme ainsi que sur la situation sécuritaire dans la région, notamment la question du retour des combattants terroristes étrangers et les menaces qu'ils font peser sur la sécurité régionale et internationale", précise le communiqué.

Mme Romanowski a marqué l'intérêt de son pays à "développer davantage l'échange d'expériences et le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment en matière de déradicalisation et de renforcement des actions visant à tarir les nombreuses

sources de financement du terrorisme".

Pour sa part, M. Messahel a mis en exergue, à cette occasion, "les efforts que consent l'Algérie en sa qualité de Coordonnateur de l'Afrique pour la prévention de la radicalisation et de la lutte contre le terrorisme sur le continent", faisant part de la tenue à Alger, au mois d'avril prochain, d'une conférence internationale dédiée au renforcement de la lutte internationale contre le financement du terrorisme.

Cette conférence sera organisée dans le cadre du Forum Global de lutte contre le terrorisme en collaboration avec l'Union Africaine, a souligné le chef de la diplomatie algérienne.